

REDACTION ET
ADMINISTRATION

38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES

Rédactions : 13.09

Abonnements : 3.79

Compte post. Ha 54

PRIX DES ABONNEMENTS

1 m. 3 m. 6 m. 12 m.

Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—

Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

LA LIBERTÉ

ANNONCES

PUBLICITAS S. A.

Fribourg

Rue de Romont, 3

Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES

Le millimètre sur une colonne

Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.

Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

Journal politique, religieux, social

NOUVELLES DU JOUR

M. Chautemps a remporté un succès.

Les machinations de M. Macdonald.

Les procédés de Litvinof contre l'Allemagne.

Le complot terroriste en Espagne.

La Chambre française a discuté, samedi, le projet financier, au fameux article 6, qui établit le prélèvement progressif sur les traitements dépassant 12.000 francs. Le principe du prélèvement a été voté par 403 voix contre 63, après que M. Chautemps, président du ministère, eut posé la question de confiance.

Ce n'est pas que M. Chautemps ait, par cet acte parlementaire, beaucoup impressionné l'assemblée, où tous les groupes avaient décidé ce qu'ils feraient. Mais M. Chautemps, qui a prononcé un bon discours officiel en faveur du plan gouvernemental, avait, dans des conciliabules avec des chefs socialistes, consenti à des modifications nombreuses qui leur rendaient le plan acceptable.

Les socialistes avaient décidé, vendredi déjà, qu'ils ne se présenteraient plus à la Chambre durant la discussion du projet, afin de protester, disait M. Blum, contre les méthodes employées pour le redressement budgétaire. Le chef du groupe faisait sciemment le jeu de M. Chautemps, tout en reculant devant la responsabilité de faire tomber encore une fois un ministère et en évitant de faire apparaître au grand jour les dissensions du parti rouge, dont plusieurs étaient décidés d'abord à voter le projet ministériel. En s'absentant de la Chambre et en ne fournissant pas au président Chautemps l'occasion de prononcer des paroles pour les amadouer, les socialistes laissaient les groupes du centre plus homogènes pour voter le projet.

Une intervention de M. Herriot en faveur du plan ministériel eut pour effet de signifier à la Chambre que le pays ne pourrait pas souscrire encore à un renversement de ministère. M. Herriot est pour que M. Chautemps vive jusqu'au jour où il se sentira lui-même la force physique de prendre sa succession.

M. Tardieu a prononcé d'excellentes paroles contre la politique des gauches, qui ruine le crédit et l'influence de la France. Son passage au pouvoir ayant été marqué par un gaspillage des deniers publics, M. Tardieu n'a pas eu, comme il l'espérait, l'oreille de la Chambre, qui a adopté, par 345 voix contre 158, l'ensemble de l'article 6.

Cette majorité vient surtout de la crainte qu'avaient les députés de voir se prolonger l'instabilité ministérielle.

Un deuxième obstacle a été abordé hier, dimanche. L'examen de l'article 12 (sur la suppression de certains dégrèvements) s'est engagé confusément par une série d'amendements, qui ont été repoussés les uns après les autres.

Pendant, une proposition favorable aux petits commerçants a failli être adoptée par la Chambre. Le président du Conseil a senti que la majorité qu'il avait obtenue la veille faiblissait et il est monté à la tribune afin de la stimuler. Il a posé la question de confiance; on s'est alors aperçu que la majorité de la veille s'était singulièrement réduite et qu'une partie du groupe socialiste avait pris part au scrutin, malgré l'abstention annoncée par les chefs du parti. M. Chautemps, en effet, n'a plus trouvé que 292 partisans, contre 224 adversaires.

Après les victoires de samedi et d'hier, dimanche, on est en droit d'espérer que M. Chautemps gagnera la partie finale, quoique sa condescendance pour les socialistes et les syndicalistes ait entamé profondément la recette présumée du prélèvement sur les traitements.

Quand M. Macdonald fait preuve d'activité en politique étrangère, c'est généralement pour contrarier la France.

Comme on cherche encore le moyen de per-

mettre à la conférence du désarmement de vivre et d'aboutir, M. Macdonald aurait trouvé de quelle façon on pourrait amener la France et l'Allemagne à composition.

La France tient ferme au texte du traité de Versailles qui stipule le désarmement de l'Allemagne. Cette disposition suppose le contrôle efficace de l'état militaire d'outre-Rhin, afin qu'on puisse garantir la sécurité de la France. Mais le nouveau Reich prétend que les autres puissances s'arment, au lieu de désarmer, et il réclame l'égalité du droit d'armer.

M. Macdonald apporte, croit-il, la solution de cette divergence essentielle en supprimant la thèse du désarmement et en établissant une limitation des armements qui s'étendrait à tous les pays, ce qui donnerait satisfaction à l'Allemagne. Cette décision serait accompagnée de la faculté laissée à toutes les puissances de conclure des pactes séparés. M. Macdonald voit dans ces traités à deux la meilleure garantie de la paix européenne. Son opinion n'exprime qu'une probabilité, et la France a de bonnes raisons pour n'y pas donner plus de créance qu'à celle d'un médiocre prophète.

Lord Tyrrel, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a été appelé à Londres pour être mis au courant du nouveau plan britannique. Il devait rentrer hier dimanche à Paris, chargé de sonder le gouvernement français sur ses dispositions à l'égard de l'initiative Macdonald.

Entre Londres et Berlin, les échanges de vues sont très actifs.

Le passage de Litvinof à travers l'Europe à son retour d'Amérique n'a pas été marqué seulement par ses longs entretiens avec M. Mussolini, mais par une autre manifestation dont les journaux allemands ne parlent que le moins possible.

Aussitôt que le ministre des affaires étrangères des Soviets eut débarqué à Naples, l'agence Wolff annonça qu'il s'arrêterait vingt-quatre heures à Berlin. Or, rentrant à Moscou en passant par Berlin, Litvinof ne s'y est arrêté qu'entre deux trains, le temps d'aller dîner à l'ambassade soviétique. Cette hâte en elle-même serait explicable. Mais elle a eu ceci de significatif que Litvinof a voulu ainsi éviter tout contact avec les autorités du Reich. Il a eu pour hôte l'ambassadeur de Pologne à Berlin avec tout son personnel. Aucun représentant du gouvernement hitlérien n'avait été convié. A son passage à Munich, Litvinof avait fermé la portière de son wagon au nez des journalistes allemands qui espéraient pouvoir le questionner.

On peut voir, dans ces procédés, la volonté arrêtée des Soviets de témoigner du mécontentement à l'Allemagne. Ce ressentiment s'explique amplement par la façon dont le gouvernement de Berlin traite les communistes. A cela s'ajouterait que les nouvelles sur l'affreuse situation de l'Ukraine sortent de milieux allemands.

M. Herriot vient d'entrer en lice contre les informations concernant l'Ukraine, et, aux termes véhéments et sarcastiques qu'il emploie pour affirmer que l'Ukraine est prospère et tranquille, on sent qu'il tient à faire plaisir au gouvernement de Moscou. Litvinof, en froissant l'Allemagne et en choyant la Pologne, tient à arriver à une explication avec Berlin pour que le tout-puissant Hitler fasse cesser l'immixtion de l'opinion allemande dans les affaires russes intérieures.

Sur une proclamation lancée par la Fédération anarchiste espagnole, un mouvement révo-

lutionnaire a éclaté samedi dans diverses villes d'Espagne, notamment dans le nord du pays.

Le mouvement a été particulièrement important dans les provinces de Logrono, de Teruel et de Huesca, ainsi qu'à Barcelone. Mais le sud n'a pas été épargné et on signale des troubles graves à Grenade.

Les communications télégraphiques et téléphoniques ont été interrompues; des voies ferrées ont été coupées; des bombes ont éclaté; des incendiaires ont attaqué couvents, églises, palais de justice et banques, renouvelant leur coup d'audace du printemps de 1931.

On signale de part et d'autre de nombreux morts et blessés.

Aux dernières nouvelles, le gouvernement paraît être maître partout de la situation.

Où va l'Espagne ?

Les résultats du second tour des élections espagnoles ont confirmé, et même accentué, ceux du premier tour. Il s'agit bien d'une brusque et profonde évolution de gauche à droite. Tout paraît donc assez clair dans la situation nouvelle. Au lieu de se demander où va l'Espagne, on pourrait dire simplement où elle va, n'était la possibilité d'un coup de force tenté à gauche pour annuler les résultats du scrutin.

Dans un précédent article sur les résultats du premier tour, il a été montré que, soit consciemment, c'est-à-dire comme manœuvre politique, soit inconsciemment et de bonne foi, on créait une confusion et une équivoque en ce qui concerne les élus de droite. Alors que très peu d'entre eux sont des monarchistes avoués, on voulait faire de tous les élus de droite, non pas précisément des monarchistes, mais des gens qui n'étaient pas républicains, ce qui équivalait à faire des monarchistes. Il faut insister de nouveau sur cette manœuvre, ou cette erreur commise de bonne foi, car il pourrait en résulter de graves conséquences. En effet plus encore qu'après le premier tour, il est prouvé, d'une part, que l'Espagne va à droite, d'autre part qu'elle est restée républicaine. Si donc on laissait s'accréditer la légende que droite et République sont la négation l'une de l'autre, on pourrait fournir aux éléments d'extrême gauche l'occasion de tenter un coup de force sous prétexte de sauver la République. (Les événements réalisent l'hypothèse de notre correspondant. — *Red.*) Il en résulterait une anarchie qui paraîtrait justifier un *pronunciamento* militaire. Celui-ci, comme en 1873, pourrait rétablir la monarchie. D'où ce paradoxe : aujourd'hui comme alors, ce seraient les extrémistes de gauche qui seraient, indirectement, les fourriers de la restauration monarchiste.

Or, en Espagne et hors d'Espagne, après le second tour comme après le premier, on voit persister l'équivoque qui veut faire des élus de droite des gens qui ne seraient pas républicains.

L'opinion suivante, émise par *El Libertad*, en est un exemple typique :

« Les radicaux, dit ce journal, ne doivent pas passer à la droite. Ils ne peuvent accepter le programme minimum des droites, qui tend à reviser la constitution. Ils ne peuvent non plus se prêter à une collaboration avec les éléments qui peuvent ne pas être monarchistes, mais qui ne sont pas non plus républicains. »

En Espagne, comme dans tous les Etats normalement constitués, il n'y a qu'un moyen de n'être ni monarchiste, ni républicain : c'est d'être anarchiste au sens étymologique du mot, c'est-à-dire de ne vouloir aucune forme de gouvernement. Ce n'est certainement pas ce que *El Libertad* veut dire, d'où il résulte que, consciemment ou inconsciemment, il maintient la dangereuse équivoque.

Or, pour montrer le néant de cette manière de voir, il suffit de signaler que M. Gil Robles le leader catholique autour de qui se groupent les droites de différentes nuances, a fait des déclarations qui ne laissent aucun doute sur ses sentiments nettement et sincèrement républicains.

Le dépouillement du scrutin se faisant très lentement en Espagne, les résultats connus aujourd'hui subissent peut-être encore quelques modifications de détail. Mais ce qu'on en sait suffit pour émettre un jugement définitif. Le trait le plus caractéristique du scrutin, c'est la débâcle des socialistes; ensuite, celle des éléments de gauche qui, dans les Cortès constituantes, faisaient cause commune avec les socialistes, notamment des radicaux-socialistes.

L'opinion générale, c'est que les socialistes ont été battus parce qu'ils avaient fait une politique marxiste et anticléricale, et qu'ils ont entraîné dans leur défaite les éléments de gauche qui les avaient soutenus. Cette philosophie des dernières élections indique quelle voie devra suivre le prochain gouvernement. Il devra faire une politique d'apaisement, et même, comme M. Lerro, chef des radicaux, a eu le courage de le dire, il devra, en ce qui concerne certaines questions particulièrement irritantes, faire machine en arrière.

Etant donné que M. Lerro est sur le premier plan, et qu'on parle toujours plus de lui comme président possible du prochain ministère, il vaut la peine de préciser les déclarations qu'il a faites au représentant du *Journal* à Madrid, et dont nous n'avons indiqué que le caractère général dans notre article sur les élections du premier tour.

« La principale raison, a-t-il dit, de cette expression de l'opinion publique doit être cherchée dans le vote des femmes... Nous nous sommes trop pressés de réaliser des réformes qui bouleversaient les traditions les plus anciennes de ce pays : la réforme agraire, les expropriations sans indemnité, les atteintes portées aux convictions religieuses. Ces atteintes surtout ont été sensibles aux femmes, et au moment de glisser leur bulletin dans l'urne, elles se sont souvenues du coup de poignard au cœur qui les avait frappées quand on avait voulu toucher à leurs convictions religieuses. Nous avons eu le tort de vouloir accomplir en quelques mois, sous la pression des socialistes, ce que la France républicaine a mis des années à réaliser. La séparation des Eglises et de l'Etat, vous en connaissez les étapes chez vous : l'œuvre de Waldeck-Rousseau, puis celle de Combes, jusqu'au moment où les républicains les plus fermes se sont aperçus qu'il convenait de s'entendre avec le Vatican par des accords précis. »

M. Lerro aurait pu ajouter qu'on avait vu se produire en Espagne une chose qui ne s'était pas produite en France, même sous Combes : l'incendie de nombreux couvents et d'églises.

En ce qui concerne ses intentions comme chef possible du gouvernement, M. Lerro a dit :

« La sagesse commande de faire machine en arrière, c'est-à-dire de remettre en train l'œuvre de progrès social avec plus de prudence et de tempérament que nous ne l'avons fait jusqu'ici. »

« J'ai toujours été républicain et je le serai jusqu'à mon dernier souffle. Si le président de la République me fait l'honneur de me confier la charge du gouvernement, où pourrai-je trouver ma majorité, moi qui appartiens au centre gauche ? Le parti républicain de gauche ne sera plus représenté aux Cortès que par un groupe peu nombreux, en sorte que, bien que représentant le centre gauche, je me verrai obligé de m'appuyer sur la droite, mais, il va sans dire, sur une droite se mouvant dans le cadre de la République. »

Etant donnée la composition des nouvelles Cortès, cela ne sera pas malaisé, à quelque homme modéré que le président de la République confie la charge de former le nouveau gouvernement.

Il est difficile de faire une comparaison exacte entre les gains et les pertes de tous les partis par rapport aux élections de 1931, parce que des changements se sont produits dans la composition de certains groupes et de leurs alliances. Mais pour les deux principaux partis de gauche, les pertes apparaissent distinctement. Les socialistes sont tombés de 114 à 58, et les radicaux-socialistes de 56 à 1. La Esquerra, ou gauche catalane, est tombée de 42 à 19. Du côté des groupes de droite, les agrariens ont passé de 19 à 86. On compte 43 traditionalistes et monarchistes, qui sont des monarchistes avoués, ou de tendance monarchiste.

On a classé les élus en trois catégories, de la manière suivante : 1° 207 de droite, à savoir 62 Action populaire, 86 agrariens, 14 nationalistes basques, 43 traditionalistes et monarchistes, 2 divers; 2° 167 du centre, à savoir 104 radicaux (Lerro), 18 républicains conservateurs, 25 Ligue catalane, 9 libéraux démocrates, 3 progressistes, 8 républicains indépendants; 3° 99 de gauche, à savoir 19 gauche catalane, 6 Orga (groupe de nationalistes divers), 1 radical-socialiste, 4 radicaux-socialistes indépendants, 5 action républicaine, 3 socialistes catalans, 58 socialistes, 3 communistes.

Le prochain gouvernement modéré devra donc s'appuyer sur une coalition de la droite et du centre, celui-ci consistant surtout dans le groupe radical de M. Lerro, qui correspond à ce qu'on appelle en France les républicains modérés plutôt qu'aux radicaux français.

En ce qui concerne la très importante question de l'autonomisme, il se confirme que, dans

Menaces de révolution en Espagne

Madrid, 10 décembre.

Le gouvernement s'est réuni en conseil de cabinet extraordinaire. Il a décidé de décréter l'état d'alarme qui précède immédiatement l'état de siège. Les garanties constitutionnelles sont suspendues et la censure établie pour la presse.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que le mouvement insurrectionnel est surtout important dans les provinces de Logrono et de Huesca.

A Tormos, les gardes civils ont dû se réfugier dans leur caserne et les agitateurs se sont emparés du village. Deux villages de la province de Logrono sont au pouvoir des insurgés.

A Alcantarel, l'hôtel-de-ville a été incendié. Huit gardes civils ont été tués.

Saragosse, 10 décembre.

L'insurrection a fait deux morts et vingt blessés. Cinquante arrestations ont été opérées. Le séminaire a été attaqué.

Vitoria, 10 décembre.

A la Bastida, les révolutionnaires se sont emparés de toutes les armes qu'ils pouvaient trouver. Après s'être rendus maîtres de l'hôtel-de-ville, ils ont arboré le drapeau rouge. Une fusillade a eu lieu entre les insurgés et la garde civile. Un rebelle a été tué.

Teruel, 10 décembre.

A Alcaniz, la ville est privée de lumière, à la suite de l'explosion d'une bombe. Les fils télégraphiques et téléphoniques ont également été coupés. Les routes des environs ont été barrées avec de gros troncs d'arbres.

La garde civile a poursuivi les insurgés qui se sont réfugiés dans la montagne voisine. Une grande quantité de bombes, d'armes et de munitions ont été saisies.

A Calandar, des syndicalistes ont attaqué la garde civile qui a répondu vigoureusement. Les anarchistes se sont réfugiés au siège social de leur syndicat, où ils ont été cernés par la police.

Huesca, 10 décembre.

Le mouvement révolutionnaire dans la province de Huesca a pris naissance dans les villages de Puertollin et de Puertaluna, où les insurgés ont désarmé la garde civile en déclarant la révolution sociale. Ils se sont ensuite emparés de plusieurs voitures et se sont dirigés vers le village de Tornos. Arrivés sur les lieux, ils ont coupé les communications téléphoniques et télégraphiques et ont tenté de prendre d'assaut la caserne de la garde civile. Des renforts de police munis de mitrailleuses sont partis de Huesca.

A Huesca même, les syndicalistes ont déclaré la grève révolutionnaire. L'activité est complètement paralysée. Les soldats montent la garde autour des banques et des édifices publics.

Madrid, 10 décembre.

Le ministre de l'Intérieur a déclaré que le mouvement anarchiste-syndicaliste est limité aux provinces de Logrono et Huesca.

Une vingtaine de villages de la province de Huesca sont encore aux mains des insurgés.

A Barcelone, l'explosion d'une bombe a fait deux morts.

Deux bombes assez puissantes ont éclaté dans le centre de Madrid, mais sans faire de victimes.

Madrid, 10 décembre.

La situation semble s'aggraver. L'express Barcelone-Séville a déraillé, les rails ayant été enlevés. Il y a des morts et des blessés.

A Madrid, deux bombes ont éclaté vers minuit dans le centre de la ville.

Dans plusieurs parties de Grenade, des bombes ont fait explosion. Les révolutionnaires ont tenté d'incendier deux couvents, trois églises et le palais de justice. Une église a été entièrement détruite par le feu. De nombreuses lignes électriques ont été sabotées.

A Vitoria, un camion transportant des gardes d'assaut a été attaqué à coups de fusils. Un insurgé a été tué.

A Saragosse, de nombreux coups de fusils ont été tirés contre les immeubles de deux journaux. Les anarchistes ont vainement tenté de prendre d'assaut le gouvernement civil.

A la Corogne, la grève générale a été déclarée. Des bombes ont fait explosion.

A Barcelone, deux bombes ont éclaté dans la banlieue.

Le mouvement s'est étendu dans la région de Teruel.

Grenade, 10 décembre.

L'explosion d'une bombe particulièrement puissante a été, paraît-il, le signal convenu pour commencer les incendies. Quatre églises et un couvent ont été totalement ou partiellement détruits par le feu. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Saragosse, 10 décembre.

La fusillade continue. Les rebelles ont coupé quelques lignes électriques. Plusieurs quartiers de la ville ont été plongés dans l'obscurité. Au cours de la journée de samedi, le nombre des morts s'est élevé à huit. La police a opéré deux cents arrestations.

Madrid, 10 décembre.

Trois nouvelles bombes ont fait explosion dans un couvent. Une autre a éclaté dans un second couvent. Quarante arrestations ont été opérées.

Madrid, 10 décembre.

Le ministre de l'Intérieur assure que le mouvement révolutionnaire est dominé.

Dans la province de Huesca, on a formé des gardes composées de gardes civils et de détachements d'assaut soutenus par les troupes pour déloger les révolutionnaires qui sont encore maîtres de certains villages.

Valence, 10 décembre.

A Alcazar, plusieurs bombes ont éclaté au milieu d'une réunion clandestine de révolutionnaires, dont sept ont été déshabillés. La police a trouvé dans une pièce voisine plus de 300 bombes.

Le déraillement de l'express Barcelone-Séville a été provoqué par une bombe placée sur un pont métallique entre Puis et Puzol. L'engin a éclaté alors que la machine et un wagon avaient déjà passé. Plusieurs voitures sont tombées dans le ravin, le pont s'étant écroulé.

Madrid, 10 décembre.

Les ministres se sont réunis en conseil de cabinet. Le ministre de l'Intérieur a déclaré à la presse que le mouvement insurrectionnel a été étouffé à Logrono et à Haro. Le gouvernement est maître de la situation dans toute l'Espagne. Au cours de la nuit et dans la matinée de dimanche, 80 arrestations ont été opérées.

Saragosse, 10 décembre.

Des chars d'assaut circulent dans les rues et les automobiles mitrailleuses ont été placées aux points stratégiques. Tous les magasins sont fermés. Les trams et les voitures particulières ne circulent pas. Tous les passants sont fouillés par la police. Le nombre des tués serait de 12 et celui des blessés de 33. Plus de 300 arrestations ont été opérées.

Madrid, 11 décembre.

Hier soir, dimanche, le ministre de l'Intérieur a annoncé que quelques foyers d'insurrection subsistaient dans les provinces de Huesca et de Teruel.

A Villanueva de la Serena, province de Badajoz, un mouvement insurrectionnel restreint a éclaté, mais il a été maîtrisé. Dans le reste de l'Espagne, le calme règne.

Madrid, 11 décembre.

Le ministre de l'Intérieur communique qu'une partie de la garnison de Villanueva de la Serena s'est révoltée. Des troupes et des canons ont été envoyés de Badajoz pour réduire les insurgés. Les gardes civils ont sommé les rebelles de se rendre, mais ceux-ci ont ouvert le feu sur elles. Deux gardes civils, un sergent et un caporal, ont été tués.

Madrid, 11 décembre.

Le gouvernement fait savoir que les soldats soulevés à Villanueva de la Serena se sont rendus à l'arrivée des troupes envoyées de Badajoz. Le nombre des rebelles était d'ailleurs très faible : un sergent et 10 hommes.

Gijón, 11 décembre.

Au cours de la matinée de dimanche, 11 bombes ont fait explosion dans la ville. Il y a un mort et plusieurs blessés.

Madrid, 11 décembre.

Deux bombes ont fait explosion dans une rue adjacente à la voie la plus importante de la capitale, et au moment où l'animation était la plus grande.

Une de ces bombes avait été placée sur une voiture automobile particulière, qui a été en partie détruite. Il n'y a pas eu de victimes, mais les vitres des maisons environnantes ont été brisées.

Madrid, 11 décembre.

Le président du conseil a déclaré aux journalistes qu'il croyait qu'il n'y aurait pas besoin de décréter l'état de siège.

Madrid, 11 décembre.

Les anarcho-syndicalistes ont distribué dans les rues de Madrid des tracts invitant tous les ouvriers à déclarer la grève générale dans toute l'Espagne.

Madrid, 11 décembre.

Selon les dernières nouvelles reçues, les foyers de rébellion dans les provinces de Teruel et de Huesca ont été réduits à deux ou trois villages. La tranquillité est complète dans les principaux chefs-lieux de province.

Le président du conseil a adressé par radio une allocution dans laquelle il assure le pays que tous les coupables seront poursuivis et punis, que, dans un délai très bref, l'ordre sera rétabli et que la loi sera appliquée à tous les insurgés.

Barcelone, 11 décembre.

Dans la soirée, les anarcho-syndicalistes ont manifesté quelque activité dans la banlieue. Après avoir plongé quelques rues dans l'obscurité, ils ont attaqué les gardes civils.

Une bombe a éclaté devant la caserne de la garde civile de Sans ; deux passants ont été blessés.

Dans un quartier de Bardeta, une centrale électrique a été attaquée, mais sans succès.

Deux inconnus ont lancé dans une église une bouteille contenant un liquide incendiaire.

Une bombe a éclaté devant une fonderie de fer, une autre dans un transformateur électrique. Beaucoup d'arrestations ont été opérées.

Madrid, 11 décembre.

Le secrétaire de l'Union générale des travailleurs a déclaré : « Sous tous les rapports, ce mouvement nous semble une erreur qui ne servira qu'à renforcer les droites. Je ne crois pas qu'aucun affilié à l'Union générale des travailleurs ou au parti socialiste seconde la grève. »

Madrid, 11 décembre.

La grève des garçons de café continue, aggra-

vée de celle des guides, interprètes et portiers d'hôtel. Les employés de commerce des vins et liqueurs ont demandé l'autorisation de se mettre également en grève mercredi.

Madrid, 11 décembre.

Le ministre des travaux publics a déclaré que le nombre des morts dans l'accident de chemin de fer survenu près de Valence dépasse la trentaine. Un wagon, qui est tout au fond d'un ravin, n'aurait pas encore pu être exploré.

Le débat financier au Palais Bourbon

Paris, 10 décembre.

La Chambre a discuté l'article 12 (réduction de 50 % des allègements fiscaux portant sur les droits perçus par l'enregistrement).

Le rapporteur fait connaître qu'un effort a été accompli pour combler le déficit de 16 milliards légué par la législature précédente (cabinet Tardieu).

M. Tardieu proteste et dit que le déficit n'était que de 6 milliards.

M. Marin demande la suppression de l'article 12. Cette proposition est repoussée.

MM. de Lasteyrie et Blaisot présentent des amendements.

M. Chautemps, chef du gouvernement, constate que tout le monde semble d'accord pour revenir sur les adoucissements accordés pendant la période de prospérité. Il déclare qu'il s'agit de rétablir l'équilibre. Si les amendements étaient acceptés, il ne resterait plus que la carcasse de l'article 12. « Je fais confiance à la Chambre, dit-il, je demande de faire confiance au gouvernement. »

L'amendement Blaisot est repoussé par 282 voix contre 191.

L'article additionnel présenté par M. de Lasteyrie, tendant à soumettre les coopératives à l'article 12, a été disjoints par 289 voix contre 251.

La Chambre a adopté par 292 voix contre 224 l'ensemble de l'article 12.

Un article instituant une taxe supplémentaire de 1 % sur le chiffre d'affaires des établissements à prix unique, accepté par le gouvernement, a été adopté à mains levées.

La Chambre a adopté par 285 voix contre 228 l'ensemble de l'article 12bis (taxe sur les essences).

Le roi Boris chez le roi Alexandre

Belgrade, 11 décembre.

Hier, dimanche, après midi, le roi, la reine et le prince Cyrille de Bulgarie, accompagnés de M. Mouchanof, président du Conseil, sont arrivés à Belgrade pour faire une visite aux souverains yougoslaves.

La ville était pavée pour accueillir les souverains bulgares. Les souverains de Yougoslavie ont reçu leurs hôtes, qui sont partis immédiatement au palais royal. Tout le long du parcours, la foule a fait une chaleureuse ovation aux souverains.

L'échéance américaine

Washington, 10 décembre.

Le secrétaire d'Etat par intérim, M. Phillips, a remis aux représentants diplomatiques de la France, de la Belgique, de la Pologne, de la Hongrie, de la Roumanie et de la Lithuanie un mémorandum dans lequel il rappelle aux gouvernements intéressés l'échéance des dettes de guerre du 15 décembre.

Dans les milieux diplomatiques, on n'escompte aucun changement d'attitude de la part des gouvernements qui ont fait défaut lors des dernières échéances.

On estime que les Etats-Unis perdront plus de 300 millions de dollars par le fait du manquement des puissances débitrices en juin et en décembre et du paiement partiel effectué par les gouvernements britannique et italien.

UN PRINCE ÉVADÉ

Klagenfurt (Autriche), 11 décembre.

Le prince allemand Bernhard de Saxe-Meiningen, à qui une peine de six semaines de prison avait été infligée pour menées subversives, a réussi à s'enfuir en Italie. Le prince devait être transporté au camp de concentration de Wörlersdorf. Sur l'intervention du ministre d'Allemagne, un sursis lui avait été accordé.

NOUVELLES DIVERSES

Le roi et la reine du Siam, qui avaient quitté la capitale au moment où éclata la révolte, sont rentrés à Bangkok.

Le gouvernement roumain a dissous la Garde de fer, organisation fasciste.

M. Titulesco, ministre roumain des affaires étrangères, est parti pour Kosich, où il verra M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie.

Le chef travailliste anglais Lansbury s'est cassé la jambe. Son état est grave.

M. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, aura un nouvel entretien avec le chancelier Hitler au cours de cette semaine.

Le Grand Conseil fasciste a discuté la nouvelle loi sur les corporations.

la Catalogne « rouge » aussi, la majorité a passé de gauche à droite, ou si l'on veut au centre, puisqu'on range la Ligue dans les groupes du centre. Or, la Esquerra, qui est tombée de 42 à 19 députés, tandis que la Ligue en compte 25, semble s'émouvoir du résultat des élections au point de vue du maintien du Statut catalan. Entre les deux tours de scrutin, le Parlement catalan a voté, par 43 voix contre 13, une motion exprimant sa volonté de « persister dans l'affermissement des principes autonomistes consacrés dans le Statut contre les attaques de ses ennemis, et de poursuivre son œuvre sociale et de gauche ». Au cours du débat, un orateur avait déclaré qu'« une République des droites pourrait mettre fin aux libertés de la Catalogne, qui avait toujours été associée à une politique de gauche ».

Etant donné que la Ligue n'est pas moins attachée à l'autonomie de la Catalogne que la Esquerra, on peut se demander si les craintes de celle-ci ne sont pas injustifiées. Car la majorité des Catalans, qui sont presque tous autonomistes, n'aurait pas voté pour la Ligue si elle avait identifié la cause de l'autonomie avec la Esquerra. Il serait regrettable qu'une agitation pût s'organiser en Catalogne pour « sauver » le Statut, comme, dans le reste de l'Espagne, pour « sauver » la République.

Il n'en est pas moins vrai que les partis de droite, qui passent pour être moins favorables à l'autonomisme que ceux de gauche, commettraient une faute, s'ils méconnaissent et heurtaient ce qu'il peut y avoir de légitime dans les aspirations autonomistes dont la manifestation s'affirme dans plusieurs régions de l'Espagne. Du reste, les autonomistes basques étant encore plus catholiques et conservateurs que la Ligue catalane, cette circonstance contribuera sans doute à détourner une République de droite de commettre cette faute. E.

Autour de la Société des nations

Bruxelles, 10 décembre.

La presse libérale et socialiste belge commente les décisions du Grand Conseil fasciste et y voit une manœuvre tendant à isoler la France à laquelle il s'agit de retirer l'appui des petites puissances.

L'Etoile belge déclare que la Belgique n'aurait qu'à se retirer de Genève dans le cas où elle serait traitée en puissance mineure.

Le Peuple, socialiste, intitule son article : « Le complot Hitler-Mussolini pour le réarmement de l'Allemagne et la destruction du droit international. »

Paris, 10 décembre.

MM Paul-Boncour et Avenol ont conféré pendant une heure au ministère des affaires étrangères sur la situation.

Londres, 10 décembre.

Le Sunday Times écrit : « En voulant détacher des traités la Société des nations, les fascistes ont peut-être été poussés par l'idée de libérer l'Italie des obligations de Locarno. »

Cette manière de voir est reprise par le Sunday Referee, qui en conclut qu'il importe que l'Angleterre prenne, sans plus tarder, une attitude bien nette. Toute ambiguïté dans l'attitude de la Grande-Bretagne, écrit ce journal, rendra plus certain un conflit franco-allemand. « Notre pays ne peut pas admettre l'idée d'une France impuissante devant une association italo-allemande, en raison des dangers que lui ferait courir le succès éventuel d'une telle association. La situation est donc aussi impérative qu'en 1914. »

La presse Rothermere poursuit sa campagne en faveur d'une alliance franco-britannique, alliance qui, selon le Sunday Dispatch, aurait de nombreux partisans au Parlement et dans d'autres milieux influents.

Nouvelle émeute en Palestine

Jérusalem, 10 décembre.

Une émeute a éclaté dans la ville juive de Tel Aviv. Plusieurs milliers de juifs avaient organisé une manifestation pour protester contre l'arrestation et la déportation de leurs coreligionnaires. La police, accourue pour disperser l'assemblée, a été accueillie à coups de briques et de pierres par la foule et ce n'est qu'après une lutte de plus de trois heures qu'elle a réussi à rétablir l'ordre. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Les hitlériens dénoncent un complot socialiste

Sarrebruck, 10 décembre.

La Saarbrücker Zeitung publie le texte d'un document qui, dit-elle, est la copie des débats et des résolutions adoptées au congrès des délégués de la II^e Internationale socialiste, tenu à Paris en août 1933.

On y aurait discuté la nécessité de créer des formations socialistes armées capables de prendre en main la dictature quand le moment sera venu de renverser le régime hitlérien. Ces formations, assure le journal, seraient en préparation en Belgique et en Hollande.

Parmi les résolutions adoptées par l'assemblée, le journal cite la préparation de la grève des transports, d'un soulèvement armé dont la direction serait confiée aux délégués allemands, etc.

Une résolution

On nous communique :
Une assemblée de plus de 200 représentants de sociétés et d'organisations de toutes les parties du pays, désignées ci-après, réunie à Berne, hier dimanche, 10 décembre, a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

1. Elle déplore que le Conseil national, renonçant à l'attitude dont il a fait preuve pendant la session de juin, ait autorisé le révolutionnaire Léon Nicole à prendre part, de nouveau, à ses délibérations, malgré que ce dernier ait, à peine sorti de prison, et sans cesser de violer son serment de fidélité à la constitution, persisté dans son attitude injurieuse à l'égard de l'armée, offensé les jurés fédéraux, dénigré le parlement lui-même.

2. Elle déplore, d'autre part, que le Conseil national, en une période aussi grave, tant au dehors qu'au dedans, ait nommé comme président du Conseil et de l'assemblée fédérale un homme qui, dans le même parlement, et en marxiste convaincu, a conduit récemment l'opposition contre la loi pour la protection de l'ordre public ; qui, en toute occasion, ne manque pas de s'affirmer comme un destructeur acharné de la défense nationale, plus indispensable aujourd'hui que jamais ; qui, par son attitude démagogique, a attaqué notre établissement national d'émission d'une façon dangereuse pour le crédit du pays.

L'assemblée s'oppose résolument à toute politique d'opportunisme et de compromis, considérant que la démocratie suisse ne peut se défendre contre les dangers intérieurs et extérieurs qui la menacent actuellement que si les principes du droit, de l'ordre et de la responsabilité sont appliqués avec fermeté dans toutes les affaires publiques. C'est pourquoi l'assemblée se prononce avec vigueur pour la loi sur la protection de l'ordre public, contre laquelle le referendum a été lancé par des éléments ennemis de l'Etat, loi qui sera soumise au verdict du peuple suisse, le printemps prochain.

Ligue pour le peuple et la patrie. Front fédéral. Lega nazionale ticinese. Front national. Union patriotique neuchâteloise. Fédération patriotique suisse. Représentants de quelques corporations bernoises d'étudiants. Volksbund.

La propagande hitlérienne

Une interpellation libérale a été déposée au Grand Conseil bâlois au sujet d'une manifestation du groupe de Schaffhouse des nationalistes sociaux, manifestation à laquelle les habitants de l'enclave allemande de Büsingen avaient été officiellement invités.

L'interpellateur demande au gouvernement s'il est prêt, dans l'intérêt du maintien de l'ordre public, à interdire toute activité politique étrangère dans le canton de Schaffhouse.

Une interpellation socialiste demande au gouvernement pourquoi il n'a pas interdit la manifestation.

Le régime socialiste genevois

Le conseiller national Dicker (Moisovitch) a été élu président du parti socialiste de Genève à la place de M. Nicole.

Il a été décidé que, pour être délégué ou membre d'un comité, un stage d'une année dans le parti est nécessaire ; pour être élu à une fonction politique, un stage de deux ans est prévu.

Le gouvernement mettra en soumission l'élargissement de la route de Suisse entre Bellevue et Versoix. Il demandera la mise en chantier à bref délai des premiers terrassements (correction de rivière, etc.), de la gare de la Praille.

Le bâtiment des postes de la rue de Lausanne, attendant à la gare, dont les études sont terminées, sera également mis en construction.

D'ores et déjà, le gouvernement annonce un déficit budgétaire de 7 à 8 millions, soit 3 ou 4 millions de plus que le budget voté, qui était, dit le Travail, « un budget électoral ».

Le retour des Services industriels à l'Etat est décidé.

Une élection à Genève

Le Conseil d'Etat a fixé aux 13 et 14 janvier l'élection d'un conseiller administratif de la ville de Genève, en remplacement de M. Naine, nommé conseiller d'Etat.

Un nouveau conseiller national socialiste

M. Ehrler, nouveau conseiller d'Etat socialiste de Genève, ne retournera pas à Berne comme conseiller national.

Il sera remplacé par M. Rossiaud, qui avait siégé éphémèrement à Berne et avait dû céder sa place à M. Ehrler quand celui-ci fut suspendu de ses fonctions d'instituteur.

Défaite socialiste à Saint-Imier

Aux élections du conseil général de Saint-Imier, hier dimanche, les libéraux ont obtenu 23 sièges et les socialistes 18. Ces derniers ont perdu trois sièges. Il n'y a aucun changement au conseil municipal où l'on compte trois libéraux et trois socialistes. Le maire reste libéral.

La politique bâloise

Par 10,972 oui contre 6542, les électeurs du canton de Bâle-Ville ont adopté, hier dimanche, la loi portant prélèvement de suppléments fiscaux. Ces suppléments devront rapporter 3 millions et demi de francs pour l'année courante. Le projet était appuyé par tous les partis, à l'exception du parti des bourgeois et des artisans et du parti communiste qui proposaient son rejet.

La participation au scrutin n'a atteint que le 38,9 %.

...

On nous écrit de Bâle :

Le peuple souverain se trouve devant une tâche qui fait reculer ailleurs dictateurs ou parlements. Le déficit est l'expression tangible du trouble profond qui agite notre société actuelle. Bâle, *das goldene Tor der Schweiz*, n'est pas épargné davantage que les cantons aux ressources limitées. Il a même le peu enviable privilège d'être à la tête des cantons déficitaires.

Les comptes d'Etat avaient bouclé, en 1928 et en 1929, par un boni annuel d'environ 4 millions. La série des vaches maigres débuta en 1930 par un déficit d'un demi-million qui augmenta à 4,420,000 en 1931 et à 6,160,000 en 1932. Le déficit prévu est de 12,522,000 au budget de 1933 et de 12,845,000 fr. à celui de 1934.

La situation exige donc des mesures courageuses. Le Grand Conseil bâlois, dans sa séance du 7 septembre, a voté une loi créant une augmentation temporaire et progressive du rendement des impôts. D'après cette loi, la somme de l'impôt sur le revenu à payer en 1933 sera majorée d'un minimum de 5 % à un maximum de 15 %. Le rendement de l'impôt sur la fortune, de la taxe de succession, de l'impôt sur le capital des sociétés anonymes est également augmenté de 15 à 30 %. Nos législateurs escomptent une rentrée supplémentaire de 3 millions et demi.

Le parti communiste a combattu cette loi avec violence : le déficit est pour lui un allié trop précieux pour ne pas l'installer partout à demeure.

Le parti socialiste redoute avant tout de restreindre le train de vie de l'Etat assureur, banquier, industriel, commerçant. Gare aux contribuables ! Mais vienne le jour où, par suite de la prolongation de la crise, la bourgeoisie très appauvrie ne fera plus recettes, alors s'écroulera lamentablement l'Etat père nourricier. On comprend donc que le parti socialiste ait défendu énergiquement la thèse de l'acceptation de cette loi.

Les milieux qui se rattachent à *Neue Basler Zeitung* se sont signalés par leur hostilité agressive : ils exigent une déflation énergique et générale. Les mesures votées leur semblent insuffisantes et même nocives.

Les autres partis bourgeois ont mené, par contre, une campagne active en faveur de cette loi qui leur paraît le premier pas sur le chemin malaisé de l'indispensable assainissement financier.

On est heureux de constater que le peuple bâlois vient de sanctionner, à une forte majorité, l'œuvre de ses législateurs. Souhaitons aux uns et aux autres de persévérer dans la voie de la sagesse.

La centrale des Sans-Dieu

La centrale des Sans-Dieu, organisation communiste internationale, qui avait jusqu'ici son siège à Bâle, et qui fut souvent l'objet de discussion au sein des Grands Conseils de cantons suisses et au sein du Parlement fédéral, a transféré son siège à Strasbourg.

Télégrammes de souhaits de Noël et de nouvel an à tarif réduit

Les télégrammes de souhaits de Noël et de nouvel an à tarif réduit pourront être échangés, du 14 décembre au 6 janvier, avec la plupart des pays européens et extra-européens, ainsi qu'avec les bateaux naviguant entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Ils sont remis à leur destinataire l'après-midi de la veille, ou le jour même de Noël et du nouvel an, et ne doivent contenir que des vœux ou compliments à l'exclusion de toute autre communication.

Dans le régime européen, les télégrammes de souhaits sont taxés au mi-tarif ; dans le régime extra-européen, l'Amérique du Nord exceptée, ils coûtent le tiers de la taxe ordinaire, avec application d'un tarif minimum correspondant au prix d'un télégramme de 10 mots.

Pour les Etats-Unis et le Canada, la taxe d'un télégramme est de 5 fr., et pour le Mexique de 8 fr. 35. L'expéditeur a le choix entre 17 textes divers, qui lui seront communiqués par l'office télégraphique. Un de ces 17 textes peut aussi être choisi pour les télégrammes à destination du Brésil empruntant la voie « Radio suisse ». Les télégrammes de félicitations coûtent 7 fr. 60 pour Recife et 9 fr. 90 pour les autres localités du Brésil. Le texte choisi sera remis au destinataire en français, en allemand, en italien, en anglais, en espagnol ou en portugais, suivant le désir qui en sera exprimé.

Le tarif pour les télégrammes à destination des navires est également réduit dans de fortes proportions.

La succession de M. Guntli

C'est M. Geser-Rohner, directeur des ateliers de broderie Jacob Rohner, de Rebstein (Saint-Gall), qui succédera au Conseil national à M. Guntli, qui vient de mourir.

Société suisse des maîtres de gymnastique

La Société suisse des maîtres de gymnastique a tenu son assemblée ordinaire de délégués à Soleure, hier, dimanche. On comptait près de 100 participants.

L'assemblée a réglé plusieurs objets inscrits à son ordre du jour, et a nommé comme nouveau membre du comité M. Bucher, maître de gymnastique à Rolle.

Le docteur Lauener, médecin des écoles de Berne, a fait une conférence sur les conditions de développement et de santé des enfants au cours de la période scolaire.

Nouvelles religieuses

Réceptions pontificales

Samedi et hier dimanche, le Pape a reçu en audience particulière vingt évêques français venus à Rome pour la canonisation de Bernadette Soubirous, une quarantaine de médecins de l'association médicale internationale de Lourdes, un groupe de parlementaires français, le Bureau de constatations de Lourdes et plusieurs milliers de pèlerins français.

Le discours du Pape

L'*Osservatore Romano* publie le texte latin de l'homélie prononcée par le Pape à la cérémonie de canonisation. Le Pape a exhorté les assistants à élever sans cesse des prières afin que chacun puisse jouir des fruits de la Rédemption et puisse réaliser cette paix que le monde ne peut donner, paix inspirée par un ordre social juste et équitable et par une fidèle observance des principes chrétiens.

Pour favoriser la dévotion au Saint Sacrement

Désireux de promouvoir de plus en plus la ferveur et l'amour des fidèles à l'égard de la Sainte Eucharistie, Notre Saint Père le Pape Pie XI a accordé une indulgence plénière à tous ceux qui, s'étant confessés et ayant fait la sainte communion, assisteront à une procession du Saint-Sacrement, soit à l'intérieur d'une église, soit au dehors, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.

Pèlerinages en Terre sainte

L'Association de Notre-Dame de Salut, à Paris, prépare pour le printemps ses deux pèlerinages habituels en Terre sainte :

1^o Un pèlerinage circulaire (le 81^{me}), du 17 mars au 28 avril, qui passera la fête de Pâques à Jérusalem et qui visitera, avec la Palestine, les contrées les plus intéressantes et les plus célèbres de l'Orient ;

2^o Un pèlerinage direct (le 82^{me}), du 27 avril au 26 mai, plus court et moins cher, qui sera à Jérusalem pour l'Ascension et permettra de voir la Palestine, l'Egypte et la Syrie.

Ceux qui prendront part à ces pèlerinages feront le plus beau des voyages. Aucun n'offre plus de charmes. Aucun n'est plus instructif. Aucun n'est plus bienfaisant pour les âmes.

Demander les programmes détaillés (1 fr.) au Secrétariat des Pèlerinages en Terre sainte, 4, avenue de Breteuil, Paris (7^e).

Nouvelles financières

La monnaie allemande à l'effigie de Luther

Le ministre des finances du Reich a décidé la frappe de nouvelles pièces d'argent d'une valeur de 5 marcs et de 2 marcs. L'une et l'autre seront à l'effigie de Luther. Sur le revers seront gravés l'aigle du Reich, ainsi que la valeur de la pièce.

La monnaie de Luther ne consolera pas l'Eglise protestante d'Allemagne des tribulations que lui vaut le régime hitlérien.

Et les catholiques allemands trouveront l'idée du gouvernement pleine de tact !

Les billets de banque allemands de 10 marcs.

Le directoire de la Reichsbank avise que le billet de banque de 10 marcs émis le 11 octobre 1924 a été retiré de la circulation et cessera dès le 31 janvier 1934 d'être un moyen de paiement légal. Les détenteurs de ces billets peuvent encore, jusqu'au 28 février 1934, les donner en paiement à toutes les caisses de la Reichsbank ou les échanger. Après cette date, les billets retirés seront nuls et la Banque dégagée de toute obligation.

« L'Echo illustré »

du 9 décembre

Nombreuses actualités suisses, mondiales et sportives : Le match Italie-Suisse. — Nos skieurs. — Les marcheurs de la Faim en France. — La vie catholique à Fribourg et à Genève. — Reportage exclusif sur les moines du Saint-Bernard au Thibet. — Un conte et un roman pour les enfants. — Pour madame : patron gratuit à choix, recettes et article de morale. — Samedi prochain, numéro spécial de Noël avec nouveau feuillet qui fera sensation.

NÉCROLOGIE

Les obsèques de M. Guntli

Les obsèques du conseiller national Guntli ont lieu ce matin, lundi, à Saint-Gall. Les Chambres fédérales sont représentées par les conseillers nationaux Niethlisbach et J. Vonmoos et par les conseillers aux Etats Sigrist et Baumann. MM. Motta et Haberlin représentent le Conseil fédéral.

LA SANTÉ PUBLIQUE

La lèpre aux Indes

Suivant un message de Calcutta, il a été déclaré à une réunion de médecins européens et indiens dans cette ville qu'il y a plus d'un million de lépreux aux Indes.

Echos de partout

Buveurs debout et buveurs assis

Il s'agit de savoir, aux Etats-Unis, s'il sera permis de servir des boissons alcooliques à des buveurs debout devant un bar ou seulement à ceux qui sont assis devant une table, car toute licence doit nécessairement, dans le monde de civilisation mécanique qu'éclaire une facétieuse liberté, comporter des restrictions propres à ennuier le libre citoyen.

La question vient d'être tranchée dans l'Etat de New-York. Le cocktail assis est devenu légal ; le cocktail debout reste prohibé.

Peut-être le législateur a-t-il pensé que, debout, on boit plus vite... La boisson descendant plus rapidement dans la tuyauterie du buveur vertical, le renouvellement des consommations est très fréquent devant le consommateur debout au bar ; tandis que le consommateur assis à une table reste volontiers deux heures devant un verre vide, qu'il ne pense pas à faire remplir. Le consommateur attaché lit le journal ou l'annuaire des téléphones ; il joue aux cartes... Le consommateur debout au bar n'a pas autre chose à faire que boire ; et, s'il parle politique, ça lui donne encore plus soif... Or, le sage législateur américain veut bien laisser boire le libre citoyen, mais il ne permet pas qu'il boive trop.

Oui, mais à quels signes reconnaît-on qu'un buveur a fait son plein, que la liberté tend vers la licence et la licence vers le débordement ? Il n'y a pas de procédé de jauge individuelle, et la capacité du réservoir varie du simple au décuple selon chaque individu. Il y a des buveurs qui tiennent des litres d'alcool ; d'autres qui débordent lorsqu'ils ont absorbé trois verres. Des expériences instructives sur la capacité des justiciables ont été faites au bon vieux temps, avec de l'eau, dans les sous-sols du Grand Châtelet, à Paris ; la contenance de chaque sujet variait de deux à cinq brocs d'eau... Le liquide alcoolique, mieux encore, est soumis à cette loi de relativité.

Tous les agents de police, observateurs professionnels, vous diront que, en matière d'ivresse publique, il faut s'en rapporter aux signes extérieurs.

Or, quand un monsieur est assis, il est prodigieusement difficile de savoir s'il est saoul.

Quand un monsieur est debout, il lui est bien difficile de dissimuler les raisons d'un équilibre instable et d'une attitude incohérente.

Il faut donc que le buveur américain boive debout pour que le barman respectueux de la loi puisse lui dire : « C'est assez... Je ne vous verserai plus rien... Vous ferez mieux d'aller vous coucher. » Et, bien entendu, une fois couché (bien que le cas ne soit pas prévu dans le nouveau règlement de l'Etat de New-York), on ne lui servira que du thé, du tilleul ou des grogs à l'ammoniaque.

Mot de la fin

Un médecin fut appelé auprès d'un riche assez maussade :

— Et bien, monsieur, qu'est-ce qui ne va pas ? demanda le docteur d'un air joyeux.

— Ça, c'est à vous à le trouver, grommela le malade.

— Bien, bien, dit le docteur d'un air méditatif. Si vous voulez m'excuser pendant une demi-heure, j'irai chercher un de mes amis, un vétérinaire. Il est le seul parmi mes connaissances qui puisse faire un diagnostic sans poser de questions.

Pour la langue française

On constate, paraît-il, à Paris, la coexistence de deux prononciations pour le mot *resson*. Les uns disent *crèsson*, d'autres *cre-son*. Dans un journal, un grammairien prétend qu'on peut adopter la seconde prononciation puisqu'il y a des mots, comme *resssembler*, *dessus*, *ressentir*, dont la première syllabe se prononce avec un *e* muet. L'indulgence qu'il témoigne est blâmable, et le motif qu'il en donne est faux.

Litré note que la prononciation de *cre-son*, qu'on entend parfois, dit-il, est incorrecte. Les anciens dictionnaires ne l'admettent pas.

Si, dans les mots *resssembler*, *dessus*, *ressentir*, on garde, contre la loi générale, l'*e* muet devant les deux *s*, c'est pour empêcher que l'*s* entre deux voyelles ne prenne le son de *z*. On ne peut donc tirer de là aucune analogie en faveur de la prononciation de *crèsson*, où doit se conserver l'*e* ouvert : *crèsson*.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Incendie à Bruxelles

A Bruxelles, samedi, un incendie a éclaté à l'Institut national de radiodiffusion. Le feu a détruit un studio et s'est propagé à la Bibliothèque municipale. De nombreux instruments de musique ont été la proie des flammes.

Deux officiers morts dans un incendie

A Whitchurch (Angleterre), le duc de la Trémouille, officier dans les chasseurs d'Afrique, qui était l'hôte de M. et de Mme Mac Cormick, a péri dans un incendie qui a éclaté samedi matin. Un autre invité, le capitaine Rodney, a également été tué.

Un navire en feu

La station de Marseille-Jetée a reçu un signal de détresse du vapeur suédois R. H. Hunders disant que le navire était en feu à 10 milles au sud des îles d'Hyères (îles de la Méditerranée sur la côte du Var).

Le R. H. Hunders a été secouru par trois navires. Son équipage a été recueilli. Le vapeur, abandonné, continue à aller à la dérive, mais les trois vapeurs qui l'ont secouru restent non loin de lui à toutes fins utiles.

Un assassinat

On a découvert samedi, à Ampuis, département du Rhône, le cadavre d'un inconnu paraissant être de nationalité suisse ou allemande, âgé de dix-huit à vingt ans. La mort est due à des coups de pistolet dans la tête. L'arme a été retrouvée près du cadavre. On a également découvert sur le bord du Rhône une mallette contenant divers objets et des vêtements dont la marque a été arrachée et des papiers déchirés.

Le numéro de l'arme avait été gratté. La chemise que porte l'inconnu qui est bien vêtu est marquée F. K. H.

Explosion dans un train

Samedi, une charge explosive déposée dans un lavabo d'un train de voyageurs stationné en gare de l'ouest à Vienne a fait explosion. Deux employés de chemins de fer ont été légèrement blessés. Les dégâts sont peu importants.

Bandits et policiers tués

Un engagement sanglant, qui a duré plus de vingt-quatre heures, a eu lieu près de Diarbekir (Turquie) entre des gendarmes et 14 bandits et leur chef. Tous les bandits ont été exterminés ainsi que leur chef.

Du côté turc, on compte cinq morts et sept blessés. La bande en question mettait à sac toute la région.

Pluie et neige dans le sud-ouest de la France

Des pluies torrentielles ont inondé plusieurs quartiers de Perpignan. Les trains ont interrompu le trafic. Plusieurs localités sont inaccessibles par la route. Dans d'autres points du département des Pyrénées-Orientales, la neige est tombée en abondance.

SUISSE

Le méfait d'un pacifiste

Le nommé Dættwyler, l'apôtre de la paix, qui, il y a deux ans, avait organisé une marche de Zurich à Genève et qui a de nouveau fait parler de lui il y a quelque temps en jetant une poignée de monnaie sur l'Helvetiaplatz, pour combattre la crise économique, s'est introduit, vendredi après midi, dans l'église de Saint-Antoine, à Zurich, et a badigeonné de couleur à l'huile blanche une fresque du peintre Kunz. La fresque représente saint Antoine à genoux avec une foule parmi laquelle se trouve un soldat en manteau gris, casque et fusil d'ordonnance. C'est à ce soldat que Dættwyler en voulait spécialement. Peu après, il se dénonça lui-même par téléphone. On a pu ainsi enlever la couleur immédiatement, de sorte que les dommages ne sont pas importants.

Tremblement de terre

A l'observatoire de Neuchâtel, on a enregistré, le 9 décembre, à 2 heures 51 minutes du matin, un tremblement de terre local dont le foyer se trouvait dans la contrée d'Orbe.

La secousse a été ressentie à Fribourg. Elle s'est produite dans le sens horizontal, de l'est à l'ouest.

Détournements

Deux directeurs d'un petit commerce d'articles de ménage de Zurich ont commis des détournements au préjudice de cette maison et ont tenté de couvrir leurs agissements par de fausses écritures. Ils viennent d'être arrêtés. La maison en question subit une perte de 10.000 francs.

Une famille empoisonnée

A Bâle, une famille composée de trois personnes présentant de graves symptômes d'empoisonnement a été transportée d'urgence à l'hôpital. Les causes de l'empoisonnement n'ont pas encore pu être établies.

Mort de froid

Sur la route de Bellevue, près de Genève, on a trouvé mort, hier dimanche, un manœuvre septuagénaire, M. Jacob Gebreg. Les constatations médicales ont montré qu'il avait succombé à une congestion causée par le froid.

LES SPORTS

Le football suisse

Hier, dimanche, pour le troisième tour de la coupe suisse, Bienne a battu Berne, 3 à 1; Montreux, Monthey, 4 à 0; Servette, Olten, 8 à 1; Bâle, Nordstern, 3 à 1; Young-Fellows, Blue-Stars, 4 à 0; Grasshoppers, Lucerne, 4 à 1, et Locarno, Winterthur, 2 à 0. Rappelons que le huitième match: Wädenswil-Brühl, a été disputé l'autre dimanche (gagné par Brühl: 8 à 1).

Il reste donc en compétition six clubs de ligue nationale, un de première ligue (Brühl) et un de seconde ligue (Montreux).

Pour le championnat, en première ligue, Seebach et Aarau ont fait match nul, 2 à 2. Bellinzona a battu Saint-Gall, 1 à 0, Juventus, Brühl, 3 à 2; Fribourg, Etoile-Chaux-de-Fonds, 3 à 2, et Granges, Etoile-Carouge, 2 à 0.

En seconde ligue, Fleurier a battu Stade-Payerne, 7 à 3. Le match Central-Fribourg contre Sylva (Le Locle) a été renvoyé.

En matches d'entraînement, Lausanne-Sports et Admira (Vienne) ont fait match nul, 2 à 2. Chaux-de-Fonds a battu Cantonal-Neuchâtel, 2 à 0.

Le football international

A Amsterdam, hier, dimanche, l'équipe allemande de football a battu l'équipe hollandaise par 1 but à 0. Il y avait 30.000 spectateurs.

Les championnats du monde de tennis de table

A Paris, les championnats du monde de tennis de table par équipes se sont, comme on sait, terminés mercredi par la victoire attendue de l'équipe hongroise. Depuis jeudi, se disputent les championnats du monde individuels.

La lutte individuelle n'est pas moins intéressante que celle par équipes. Au contraire, les joueurs sont au mieux de leur forme et on assiste à des matches acharnés: l'élimination guette le concurrent inattentif et on assiste à des surprises importantes.

Dans les épreuves de « simple », tous les Suisses ont été éliminés.

Vergain a été éliminé par Dubouillet par 21-19, 11-21, 21-15, 23-21; Daguët (Fribourg) a été battu par le champion du monde, le Hongrois Barna, par 21-8, 21-5, 21-6; Michel a été battu par le Belge Carton par 18-2, 21-18, 21-10, 21-19. Seul Nickelsburg a dépassé le premier tour, dans lequel il a battu Moulin par 13-21, 21-7, 21-17, 21-13. Au second tour, il a été battu par Boros par 21-15, 21-8, 19-21, 21-10.

Samedi soir se sont disputés les matches de finale du « simple » dames et du « double » messieurs. En voici les résultats:

Finale « simple » dames: Kettnerowa bat Krebsbach, 21-18, 21-15, 21-23, 21-18.

« Double » messieurs: Barna-Szabados (Hongrie) battent Glanz-Hasy, 21-11, 21-18, 21-15.

Le premier concours de saut

Le premier concours de saut de la saison a réuni hier, à Langenbruck, de nombreux skieurs. Voici le classement général:

1. Badrutt, Saint-Moritz, 323,8 points, sauts de 49, 57 et 61 m.; 2. Bruno Trojani, Gstaad, 310,1, sauts de 43, 48 et 53 m.; 3. Leubaz, Sainte-Croix, 292,7, sauts de 42, 46 et 53 m.; 4. Schneberger, Lucerne, 288,4, sauts de 41, 47 et 51 m.; 5. Ruud, Norvège, 282,4, sauts de 50, 61 et 66 m. tombé; 6. Marcel Reymond, Sainte-Croix, 272,4, sauts de 49 m. tombé, 56 et 62 m.

Meilleur saut de la journée: Marcel Reymond 62 mètres.

Les six jours cyclistes de Cologne

Les six jours cyclistes de Cologne ont pris fin sur le classement suivant:

1. Schen-Gebbels, 459 points, 3510 km. 830; 2. à un tour, Pijnenburg-Wals, 567 p.; 3. à trois tours, Charlier-Ippen, 306 p.; 4. Rausch-Hurggen, 270 points.

TRIBUNAUX

Un trio d'assassins

Le 14 février 1933, au village de Roggwil, près Berthoud, on trouva assassiné dans son lit un vieillard, M. Glür. On avait vu, la veille, dans la localité trois jeunes hommes étrangers venus en automobile, qui étaient repartis après avoir fait la fête à l'auberge. On soupçonna que c'étaient les assassins. L'automobile portait la marque alsacienne. Elle fut retrouvée à la frontière, abandonnée. Un des jeunes gens fut reconnu pour avoir passé son enfance dans le village. Avec ces divers indices, on parvint à retrouver les assassins. L'un des trois était en prison à Bâle. On obtint de lui des aveux. L'un était Italien; c'est un nommé Ghiderzi; le second, Haberl, est Tchèque; le troisième, Klaus, est Argovien. Ils ont été condamnés à vingt ans de réclusion.

Les nouveaux abonnés pour 1934 recevront « LA LIBERTE » dès le 15 décembre, à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement pour six ou douze mois.

L'administration.

FRIBOURG

Les conférences universitaires

Devant une salle comble, le R. Père Lavaud exposa, samedi, au public des conférences universitaires, avec des accents tout apostoliques, la magnifique doctrine de *La divinisation de l'âme par la grâce sanctifiante*. Dans l'économie présente de la Rédemption, la sainte humanité du Sauveur qui souffrit au Calvaire est la source de la grâce. Par le canal des sacrements, qui sont comme les reliques de la Passion, exceptionnellement sans eux, par l'action immédiate du Christ, elle s'écoule dans les âmes qu'elle guérit et vivifie surnaturellement.

La théologie nominaliste et l'hérésie qui en procède nient le réalisme de la grâce sanctifiante. A l'encontre, le R. Père Lavaud fit ressortir la portée des textes inspirés commentés par les témoignages des Pères de l'Eglise et mis en valeur par le raisonnement théologique. La grâce nous est présentée comme un germe divin, *semen Dei*, un gage confié, un sceau imprimé, une source jaillissant du cœur, autant d'images qui expriment que la grâce est en nous une réalité intime et mystérieuse, appartenant en propre à l'âme qu'elle enrichit. La grâce est un « habitus », une qualité stable et permanente. Sans doute, elle peut se perdre. Le péché grave la détruit et l'homme, à la volonté changeante, tombe trop facilement dans le péché. Mais, de toute sa nature, la grâce répugne au péché, elle nous en garde. Dieu nous la donne, non pour nous la retirer, mais pour l'augmenter et la stabiliser immuablement dans la gloire éternelle. C'est un habitus « entitatif », résidant dans la substance même de l'âme. Elle se distingue ainsi des vertus surnaturelles théologiques ou morales, reçues dans les puissances ou facultés. Elle est un habitus essentiellement surnaturel, une participation à la nature même de Dieu, aux perfections propres à Dieu en tant qu'il est élevé au-dessus de toute la nature créée ou même créable.

S'il est des perfections divines dont aucune créature ne saurait participer, il en est d'autres qui peuvent être communiquées à la créature intelligente, à condition que cette communication soit inadéquate et finie. La créature humaine ou angélique peut être élevée au-dessus d'elle-même jusqu'à avoir Dieu, dans le mystère intime de sa vie comme objet propre et proportionné de connaissance et d'amour, comme fin connaturelle. La grâce est précisément le principe fondamental qui nous habilite radicalement à connaître et aimer Dieu, tel qu'il est en soi dans le mystère intime de sa vie: « Dieu, dit saint Pierre, nous a mis en possession de grandes et précieuses promesses, afin de nous rendre participants de la nature divine ». Le Christ, explique saint Athanase, s'est fait homme pour nous faire dieux. Il ne s'agit pas seulement d'une participation morale à la rectitude et à la sainteté de Dieu. « Il est faux, dit saint Cyrille, que nous ne puissions être un avec Dieu que par l'accord des volontés.

Au-dessus de cette participation, il en est une autre plus sublime qui s'opère par une communication de la divinité à l'homme ». La sainte Ecriture nous affirme que l'homme renaît de Dieu par la grâce et qu'il devient fils de Dieu. Cela s'entend mal d'une simple union morale. La grâce a des effets physiques en nous: émanation des vertus, vision béatifique. Elle est donc une participation « physique » et « formelle » à la nature divine. Le R. Père Lavaud, utilisant les profondes analyses de saint Thomas et de son école, renouvelées, il y a quelques années, par le Père Gardeil dans son magistral ouvrage: *Structure de l'âme et expérience mystique*, explique le sens de ces expressions scolastiques: participation physique et formelle à la nature divine. Cette partie de sa conférence, d'un tissu particulièrement serré, ne saurait être résumée. Il faudrait la citer. Bornons-nous à rappeler la conclusion lumineusement justifiée par tout l'exposé du conférencier. Elle s'exprime dans la grande parole tranquille de saint Thomas: « Le bien de la grâce dans une seule âme est quelque chose de plus précieux que le bien naturel de tout l'univers ». « Qui a devant les yeux et dans le cœur cette vérité, commente le R. Père Lavaud, rien ne lui coûte pour se disposer à recouvrer la grâce perdue, pour conserver la grâce reçue ou recouvrée, multiplier les actes surnaturels des vertus dont Dieu récompense le mérite en augmentant la grâce et les vertus elles-mêmes, et cela sans arrêt, jusqu'à ce que la grâce s'épanouisse en gloire, dans le Ciel, vraie Patrie de l'âme divinisée, parce qu'elle est la demeure de Celui qui la divinise. »

Fr. D.

CHANGES A VUE

Le 11 décembre matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 10	20 30
Londres (1 livre sterling)	16 82	16 92
Allemagne (100 marcs or)	122 90	123 40
Italie (100 lires)	27 10	27 30
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 25	15 45
New-York (1 dollar)	3 21	3 31
Bruxelles (100 belgas; 500 fr. belg.)	71 60	72 —
Madrid (100 pesetas)	41 90	42 40
Amsterdam (100 florins)	207 50	208 —
Budapest 100 (pengö)	—	—

La quête des vieux vêtements

L'Office d'assistance nous écrit:

L'Office central d'assistance a eu quelque scrupule à fixer la quête des vieux vêtements si peu de temps après sa kermesse. Mais, comme nous l'avons dit, c'est afin de pouvoir employer presque toute la recette de la vente de charité des 18 et 19 novembre à l'achat de vivres (pain et lait principalement) qu'il voudrait récolter assez de vêtements et chaussures usagés pour satisfaire aux requêtes qui lui sont adressées. Et n'est-ce pas maintenant, en hiver, que l'indigent a besoin de vêtements chauds, de chaussures qui ne se laissent pas pénétrer par l'humidité? Nous espérons donc que chacun mettra toute sa bonne volonté à préparer un paquet contenant des choses utiles et vraiment utilisables. Les personnes qui ne disposeraient pas de vêtements, voudront bien offrir un kilogramme de denrées: café, riz, sucre, pâtes, fromage, etc. L'année passée, on a donné même des confitures. Bien des familles, à Fribourg, n'ont pas pu prendre part à la kermesse. La quête des éclairateurs, jeudi, leur fournira l'occasion de donner, elles aussi, leur aide à l'Office central d'assistance.

Les boys-scoots se préparent à remplir leur tâche de dévouement. « Servir » n'est-il pas leur mot d'ordre? La belle et triple promesse de l'éclairateur est de remplir son devoir envers Dieu et la patrie, d'aider autrui et d'obéir aux lois qui régissent l'association. Aider autrui, c'est ce que veut faire « avec entrain », comme le demande l'esprit du corps auquel ils appartiennent, nos braves boys-scoots. Ils parcourront nos rues, annonçant leur passage par le son d'une grosse cloche, recueillant les paquets sur le seuil des portes et grimpaux les étages lorsqu'ils verront un linge blanc aux fenêtres d'un appartement, remerciant avec reconnaissance les donateurs, et vidant ensuite, heureux du butin rapporté, le produit de leur quête au local où se fera le triage, la désinfection et, s'il est nécessaire, la mise en état des objets recueillis. Les ménagères disposent encore de trois jours pour rechercher ce dont elles vont faire le sacrifice: puissent-elles procéder à cette tâche avec un esprit de large charité et un grand désir d'aider nos concitoyens indigents.

Retraite pour hommes

L'Avent a toujours été un temps propice à la réflexion et à la prière. Aussi l'Association paroissiale de Saint-Nicolas a-t-elle pensé bien faire en organisant une retraite, qui commencera ce soir, à la cathédrale, à 8 h. 15, et se poursuivra, chaque jour de la semaine, à la même heure, pour se clore dimanche prochain, 17 décembre, à la messe de 7 h. Cette retraite sera prêchée par le R. Père Pascal Anglade, supérieur des Franciscains du Petit-Rome. Tous les hommes et jeunes gens y sont invités, qu'ils soient membres ou non de l'Association. Les instructions seront suivies de la bénédiction du Saint Sacrement. Voici les titres des sujets qui y seront traités:

Ce soir, lundi: *Nicodème, ou la peur de la lumière*; mardi: *Hérode, ou l'esclavage des passions*; mercredi: *Pilate, ou les capitulations de la conscience*; jeudi: *Zachée, ou le désir de Dieu*; vendredi: *Saint Pierre, ou les étapes de la chute et de la réhabilitation*; samedi: *Les soixante-douze disciples ou la conquête des âmes*; dimanche: *la force des convictions*.

Football

Le match Etoile I, de Chaux-de-Fonds, contre Fribourg I, qui s'est disputé, hier après midi, dimanche, au stade de Saint-Léonard, avait attiré un public assez nombreux, qui n'a pas craint d'affronter la bise glaciale, pour applaudir les deux équipes. Les Fribourgeois ont remporté la victoire, par 3 buts à 2. Ce fut une partie très serrée, car Etoile I voulait gagner deux points, qui lui auraient permis de consolider son excellente situation dans le championnat suisse. Les Fribourgeois, de leur côté, étaient résolus à montrer à leurs amis de quoi ils étaient capables.

Le résultat est la preuve que Fribourg I peut tenir tête aux meilleures équipes, quand il est disposé à faire valoir toute son énergie.

Inutile de dire que le joueur Wagenhofer a été, comme d'habitude, le pivot de l'équipe, où son action est prépondérante. Ajoutons qu'on commence à sentir les heureux effets d'un entraînement physique rationnel, dont les Fribourgeois avaient un grand besoin.

Au cinéma

Au Capitole, le public prend un vif intérêt au film *La Maternelle*. Il s'agit de la vie dans une des plus belles institutions humanitaires qui soient: l'éducation des enfants pauvres que leurs parents, occupés au dur labeur quotidien, ne peuvent surveiller. Tout un peuple d'enfants se meut dans une atmosphère rendue émouvante par le dévouement d'une jeune fille de famille ruinée, qui accepte les plus basses besognes avec un louable esprit de sacrifice. Il est difficile de dire l'impression laissée par ces enfants de Paris, au verbe abondant, sinon toujours choisis, et aux réflexions naïves. Il ne manquait qu'une chose dans *La Maternelle*: la présence du prêtre, qui aurait marqué, mieux qu'un vieux savant, l'importance de la bonne formation des enfants et qui aurait enlevé à cette œuvre son cachet « laïque ». Les acteurs sont excellents et les enfants, parfaitement stylés, n'ont rien perdu de leur spontanéité naturelle.

BEAUX-ARTS

Quelques œuvres d'Henri Sterroz

M. Henri Sterroz, peintre fribourgeois habitant Berne, a pris la louable habitude d'exposer chaque année à Fribourg, dans les vitrines de la Belle Jardinière, ses œuvres les plus récentes.

Parmi les premières, je signalerai un géranium, dans le cadre d'un vieux bahut, sur une nappe blanche à carreaux, qu'a rougée la chute de quelques pétales.

Les paysages de M. Sterroz sont vivants et vrais. C'est une chose singulière que certains artistes chargés de science se heurtent à la nature sans jamais y entrer, comme à l'huis d'un jardin clos, tandis que d'autres, par des sentiers sans obstacles, y pénètrent sans peine.

Voici une autre saison : Fribourg, vu du rocher de Bourguillon, au plus haut de juin. Tout le décor rayonne. Les toits, à vrai dire, m'y paraissent bien un peu clairs, mais connaît-on toutes les magies de l'été, et ce dieu n'est-il pas souvent thaumaturge ?

M. Sterroz, enfin, nous montre deux enfants, qui sont les siens. Chez la fillette, tout est douceur, de son sourire à son col blanc.

Je me plais, dans ces deux visages, à la limpidité des prunelles. C'est d'ailleurs, d'une façon générale, le trait commun des petits, ces yeux sans fond trouble.

Henri Bise.

Petite Gazette

Un squelette de mammouth en Haute-Savoie

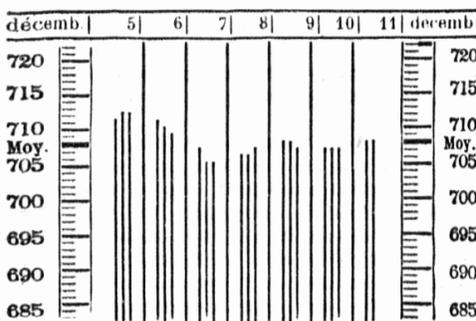
Une intéressante découverte vient d'être faite dans l'immense grotte appelée la Tannaz-Piret, à Bellevaux (Haute-Savoie).

Il vient de mettre au jour un crâne de mammouth assez bien conservé et encore muni de ses défenses.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

11 décembre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Table with temperature readings in Celsius for the 11th of December. Columns: 7h m., 11h m., 14h m., 7h soir. Rows: 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11.

Nouvelles de la dernière heure

Le redressement budgétaire à la Chambre française

Vote du projet

Paris, 11 décembre.

(Havas.) — Poursuivant sa discussion, la Chambre a adopté, hier soir, dimanche, l'article 12 ter, qui remplace, pour les entreprises agricoles, dont le montant des ventes dépasse 150.000 fr., le système du forfait par l'imposition selon les bénéfices réels.

Dans des conditions qui seront fixées par un règlement d'administration publique, sur avis du Conseil fédéral et dans les départements où existent des chômeurs de nationalité française, les ouvriers de main-d'œuvre étrangère seront tenus d'acquitter une taxe qui ne pourra pas dépasser 5 % du montant du salaire payé à ladite main-d'œuvre.

Paris, 11 décembre.

(Havas.) — La Chambre a voté sur l'ensemble du projet de redressement financier. Le vote donne au gouvernement 105 voix de majorité, c'est-à-dire 280 pour et 175 contre.

Paris, 11 décembre.

(Havas.) — Le vote sur l'ensemble du projet est un événement important puisqu'il permet d'opérer le retour à une vie parlementaire normale, après une cascade de ministères qui avaient débouché sur le vote de ce projet.

Le nouveau gouvernement de M. Camille Chautemps, en aboutissant à un heureux résultat en quatre jours, dans des conditions difficiles, groupant une forte majorité pour une œuvre essentielle, a immédiatement conquis une autorité considérable qui lui permettra certainement de parfaire sa tâche en mettant rapidement d'accord le Sénat et la Chambre sur des textes définitifs.

Italie et Allemagne

Prague, 11 décembre.

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, est arrivé, dimanche soir, à Kosice. Il a été salué à la gare par M. Bénès, lequel vient de terminer une série de conférences en Slovaquie.

Londres, 11 décembre.

Le journal anglais l'Observer engage l'Italie à se méfier : « Le mouvement pangermaniste ne peut qu'impliquer la destruction de la plus grande Italie. Celle-ci, pour servir ou pour aider le hitlérisme, annihile déjà son influence internationale : si, en effet, la Société des nations est sabotée, le pacte à quatre est mort. »

« En voulant détacher des traités la Société des nations, écrit de son côté M. W. Stead dans le Sunday Times, les fascistes ont peut-être été poussés par l'idée de libérer l'Italie des obligations de Locarno. La crise que traverse la Société des nations est d'importance capitale en raison des liens qui unissent aux traités l'institution genevoise. Il faut donc choisir entre le maintien et le renforcement de la ligue et le chaos. »

Cette conclusion est approuvée par le Sunday Referee, qui insiste sur les rapports étroits existant entre la question de la réforme de la Société des nations et celle du désarmement.

« Aussi, dit ce journal, il importe que l'Angleterre prenne sans plus tarder une attitude bien nette. Toute ambiguïté dans l'attitude de la Grande-Bretagne rendra plus certain un conflit franco-allemand. Isoler la France et la Belgique en présence des aspirations italiennes et allemandes comporte un risque pour la paix. Or, notre pays ne peut admettre la possibilité d'une France impuissante devant une association italo-allemande en raison des dangers que lui ferait courir le succès éventuel d'une telle association. La situation est donc aussi impérieuse maintenant qu'en 1914. »

Les négociations anglo-allemandes

Paris, 11 décembre.

(Havas.) — On mande de Londres à l'Echo de Paris que, d'après les derniers entretiens entre sir Eric Phipps, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, et le chancelier Hitler, les propositions de ce dernier portent sur l'alternative suivante : soit une armée de trois cent mille hommes munie des armements correspondants, soit l'augmentation des armements allemands de façon qu'ils obtiennent les trois quarts de la moyenne de ceux de la France, de l'Italie et de la Pologne.

Les événements anarchiques d'Espagne

Madrid, 11 décembre.

(Havas.) — A minuit, une dizaine de bombes avaient éclaté à Madrid. On ne signale pas de victime. Mais l'inquiétude a été grande dans certains quartiers. La police a procédé à de nombreuses arrestations ; 200 prisonniers sont détenus dans les locaux de la Sûreté.

Saint-Sébastien, 11 décembre.

(Reuter.) — Une émeute a éclaté dans la ville. On signale plusieurs explosions de bombes et des fusillades dans les principales artères de la ville.

Madrid, 11 décembre.

(Havas.) — Le gouverneur civil de Saint-Sébastien a fait savoir que la tranquillité est complète tant en ville que dans la province. Cependant, entre 21 et 23 heures, hier soir dimanche, 6 à 8 pétards ont fait explosion en ville. Un seul, placé sur la voie ferrée, a causé des dégâts matériels, qui ont été aussitôt réparés.

Badajoz, 11 décembre.

(Havas.) — 17 civils ont pris part au soulèvement de Villa Nueva de la Serena. Alors que les militaires révoltés se sont rendus à l'arrivée des troupes envoyées de Badajoz, les civils ont résisté plusieurs heures. Selon des nouvelles de source particulière, qui n'ont pas encore reçu de confirmation officielle, 5 à 6 d'entre eux auraient été tués.

Huesca, 11 décembre.

(Havas.) — A minuit, le calme était à peu près rétabli dans la province. Au cours de la journée d'hier dimanche, des incidents avaient eu lieu à Huesca même. L'anarchiste José Mavilla a été tué. A Albalato, 300 insurgés ont fait front contre la garde civile, mais, à l'arrivée d'une compagnie d'infanterie, ils se sont enfuis et se sont réfugiés dans la montagne, abandonnant une grande quantité d'armes.

A Villanueva, au cours d'une rencontre, trois extrémistes ont été tués. Le calme a été rétabli dans ces villages. Dans chacun d'eux, une demi-compagnie d'infanterie avec mitrailleuses a été cantonnée.

Barcelone, 11 décembre.

(Havas.) — Depuis 3 heures du matin, les extrémistes ont cessé, dans le quartier de Sans, d'inquiéter la force publique. A 4 heures, toute la ville de Barcelone, ainsi que la banlieue, sont dans le plus grand calme. Le bilan des incidents d'hier dimanche est de quatre civils blessés et de cinq gardes civils blessés également, dont deux grièvement.

La France et le réarmement de l'Allemagne

Paris, 11 décembre.

On est pessimiste, à Paris, sur l'issue des conversations franco-allemandes.

Les exigences allemandes en fait d'armement apparaissent inacceptables.

L'ambassadeur d'Angleterre à Paris, lord Tyrrel, rentrera aujourd'hui dans la capitale française, après avoir conféré avec le cabinet britannique sur la situation.

Il a fait savoir à son gouvernement que la France ne consentirait pas à des concessions dans la question du désarmement sans obtenir de l'Angleterre une garantie générale de sécurité.

Sir John Simon, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, est attendu à Paris.

Le Reich et la Sarre

Berlin, 11 décembre.

L'officieuse Correspondance diplomatique et politique se livre à un réquisitoire contre la Société des nations.

« Le monde, écrit la Correspondance, qui, à la veille du plébiscite, s'intéresse chaque jour davantage à l'état de choses existant dans la Sarre, peut apprécier, par les constatations faites au cours du procès, combien l'action de la Société des nations, en quelque domaine qu'on la mette à l'épreuve, se heurte à tous les principes qu'elle devrait réaliser théoriquement dans la vie internationale. »

La Correspondance accuse la commission de gouvernement de la Sarre d'avoir été systématiquement sourde pendant des années aux protestations de la population contre la « terreur scolaire » pratiquée, selon elle, par l'administration française et conclut en protestant contre le « rôle impossible » joué par l'administration domaniale de la Sarre.

Arrestation de députés persans

Téhéran, 11 décembre.

(Havas.) — Trois députés ont été arrêtés à la suite de la levée de l'immunité parlementaire demandée contre eux par le gouvernement pour agissements contre la sécurité de l'Etat.

M. Titulesco en Tchéco-Slovaquie

Rome, 11 décembre.

(Stefani.) — M. Suvich, sous-secrétaire italien aux affaires étrangères, salué à la gare par l'ambassadeur d'Allemagne, est parti pour Berlin.

Faux monnayeurs arrêtés à Paris

Paris, 11 décembre.

Le Journal dit qu'une affaire de faux monnayeurs sur laquelle la police observe encore le silence vient d'être découverte à Paris. Il s'agit de pièces d'argent de 20 francs fabriquées par une équipe de faussaires qui évoluaient dans les milieux anarchistes. C'est à la suite de l'arrestation d'un individu fréquentant ces milieux que la fabrication frauduleuse fut découverte.

Attentat

contre l'ancien président irlandais

Dublin, 11 décembre.

(Havas.) — Des inconnus ont tiré des coups de revolver hier soir dimanche contre la voiture de l'ancien président Cosgrave, quand celui-ci traversait la localité d'Angry, dans le comté de Donegal. Le chef de l'opposition n'a pas été atteint.

Mort d'un explorateur français

Paris, 11 décembre.

(Havas.) — M. Gabriel Bonvalot, l'explorateur bien connu, s'est éteint la nuit dernière dans sa 81^{me} année, à la suite d'une courte maladie. Il avait accompli des explorations au Turkestan, en Perse, au Thibet, en Chine, en Sibirie et en Abyssinie.

Le froid en France

Paris, 11 décembre.

Le thermomètre a marqué, hier matin, dimanche —7 degrés à Paris, —13 et —14 en Champagne, —14 et —15 dans les Vosges.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 9 décembre

Le Conseil confère à Mgr Pierre Kirsch, directeur de l'Institut pontifical d'archéologie chrétienne, à Rome, le titre de professeur honoraire de l'université de Fribourg, en témoignage de reconnaissance pour les éminents services rendus à cette institution.

Il prend acte de la décision de la préfecture de la Sarine, proclamant M. Hippolyte Lippacher, à Fribourg, élu député au Grand Conseil, en remplacement de M. Emile Gross, démissionnaire.

Il délève à M. André Currat, à Attalens, une patente de licencié en droit, l'autorisant de pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de M. Léon Ruffieux, avocat, à Bulle.

Il nomme MM. Emile Guillaume, à Promansens, officier-suppléant de l'état-civil ; Joseph Schwallier, à Lustorf, et Joseph Roux, à Hermsbühl, inspecteurs suppléants du détail, le premier pour le cercle d'Angstorf (Guin) et le second pour celui d'Obermettlen (Ueberstorf).

Il autorise la commune de Bellegarde à contracter des emprunts et à procéder à une coupe extraordinaire de bois ; un emprunt ; les paroisses de Plasselb et Vuisternens-en-Ogoz, à percevoir des impôts ; celle de Progens à se faire ouvrir un crédit.

Il sanctionne le contrat collectif de travail conclu le 7 novembre 1933 entre la section de Fribourg-Ville de la Fédération romande des maîtres-menuisiers-ébénistes, la section Fribourg-Jura de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment de la Suisse et la section de Fribourg de l'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques.

Il édicte les prescriptions d'exécution concernant l'action de secours en faveur des fermiers obérés. (Voir le prochain numéro de la Feuille officielle.)

MARCHÉ DE FRIBOURG

Prix du marché de samedi, 9 décembre : Enfs, 2 fr. 40-2.60 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 50 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50 c.-1 fr. 40. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-30 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-20 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 50 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-15 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 90 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 80 c.-1 fr. 60. Poires (diverses sortes), les 5 litres, 1-1 fr. 40. Citrons, pièce, 10 c. Oranges, pièce, 10,15 c. Mandarines, pièce, 10 c. Noix, le litre, 40 c. Châtaignes, le kilo, 70-80 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emmental, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80 c.-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 80. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 60-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3-7 fr.

FRIBOURG

La nouvelle église de Wünnewil

On nous écrit :
La construction d'une église est le plus beau mandat qu'un architecte puisse recevoir. Là, il lui est permis de se dégager de la construction moderne trop utilitaire et de se vouer sans réserve à l'idéal, à l'art. C'est comme une fraîche oasis dans le désert aride de notre temps, qui n'a de compréhensions que pour des valeurs matérielles.

C'est pour cela que l'architecte ne doit pas faire une église uniquement à la mode du jour, originale et moderne, sans doute, mais qui sera demain déjà déclassée. L'église doit matérialiser en quelque sorte une chose éternelle ; sa forme doit exprimer une pensée religieuse et la sainteté du lieu. Le visiteur doit ressentir l'émotion que l'artiste y a mise et qui est encore rehaussée par les belles cérémonies qui s'y déroulent : c'est là l'essentiel, et non pas de petits artifices ou des tours de force qui, demain, avec les progrès de la technique, ne seront même plus des tours de force.

Un des caractères essentiels de l'Eglise catholique est la tradition. Sa doctrine n'a pas changé depuis deux mille ans, le prêtre dit encore aujourd'hui les mêmes mots que les apôtres. Les vêtements de cérémonie n'ont guère changé de forme, durant des siècles, et ce sont toujours les mêmes rites qui s'accomplissent à l'autel. C'est un peu de cet esprit d'éternité que l'architecte doit incorporer à un édifice sacré, pour qu'il soit plus grand et plus durable. Cela ne veut pas dire qu'il ne doive pas employer tous les moyens techniques de son temps ; il doit également chercher à adapter la forme aux matériaux nouveaux ; mais il ne doit jamais oublier la destination sacrée de son œuvre.

C'est cet esprit religieux qui se dégage des vieilles cathédrales. Malgré le temps écoulé, malgré les caractères et la forme vêtue de leurs constructions, elles sont toujours émouvantes car nous sentons encore aujourd'hui toute la ferveur et l'enthousiasme que les constructeurs y ont mis.

C'est un peu de cet esprit et de cette émotion qu'on retrouve dans la nouvelle église de Wünnewil, construite d'après les plans de M. l'architecte Genoud.

Le plan de la nouvelle église est très simple. C'est une grande nef voûtée, flanquée latéralement d'alcôves contenant les hautes fenêtres de l'église et servant à la circulation, avec un chœur également voûté, orné d'un déambulatoire. Le chœur est carré, selon l'ancienne coutume bourguignonne. L'édifice est flanqué, d'un côté, de la tour, et, de l'autre, de deux sacristies superposées. De la nef, qui contient 900 places, on peut également accéder à un petit baptistère séparé et à la tribune de l'orgue. Celui-ci, un fort bel instrument, est adapté à la forme de la voûte. Les autels et la table de communion, d'une composition très sobre, sont en beaux marbres de Sienna, Vérone et Paonazzo. Presque tout le gros œuvre est en béton ; les surfaces extérieures sont bouchardées, tandis que les parements intérieurs ont été isolés par des plaques d'hérialite. Les encadrements, ainsi que les caissons des grandes voûtes, ont été exécutés en simillipierre.

M. l'ingénieur Gicot a établi les calculs statiques ; les entrepreneurs de maçonnerie Perler et Weber ont accompli leur immense tâche avec une rapidité et une bienfaisance peu ordinaires.

Un des plus beaux ornements de l'église est, sans conteste, le magnifique chemin de croix de

l'artiste neuchâtelois Théophile Robert. Ce très grand artiste, qui s'est spécialisé dans la peinture religieuse, a créé une œuvre émouvante, de tout premier ordre. Les beaux vitraux du chœur et du baptistère méritent également une mention ; ils ont été exécutés par la maison Kirsch et Fleckner, d'après les cartons de MM. Broillet, de Fribourg, et Schweri, de Berne. Les autres collaborateurs de l'architecte sont tous de Fribourg ou de la Singine.

La durée de la construction a été d'environ une année et demie. La nouvelle église a une surface construite de 18.800 m², et le coût complet, s'élève à environ 490.000 francs, y compris les autels, les orgues, les cloches, l'horloge, le chemin de croix et la décoration, les vitraux, etc. mais sans les honoraires et le prix du terrain, soit 26 fr. par m². C'est la preuve que, malgré toutes les économies et restrictions, on peut obtenir un résultat satisfaisant et digne de la noble destination de l'édifice, pour un prix relativement bas.

Les explications de la Compagnie Nestlé

Au vu de l'émotion produite en Gruyère par les licenciements d'anciens ouvriers de la chocolaterie de Broc, la Compagnie Nestlé publie dans un journal de Bulle les explications suivantes :
« La suppression des exportations depuis nos usines suisses, conséquence des mesures de protection prises par les divers gouvernements étrangers et de la baisse des changes, a réduit la fabrication de ces usines de plus de la moitié de ce qu'elle était auparavant.

« Après avoir cherché, par des réductions successives d'heures de travail, à maintenir le personnel en activité, avec l'espoir d'une amélioration, nous avons dû nous rendre à l'évidence que, devant la fermeture progressive de tous les marchés extérieurs, il n'était plus possible de réduire davantage les heures de travail sans compromettre l'ensemble de l'exploitation et l'existence même des usines suisses.

« Après mûres réflexions, nous avons estimé que la mise à la retraite du personnel âgé de plus de 50 ans serait la mesure la moins préjudiciable à l'ensemble du personnel, bien que la plus onéreuse pour nous. Cette mesure n'entrera en vigueur qu'à partir du 1^{er} février prochain et comme notre Société est affiliée aux caisses paritaires de chômage, auxquelles elle paye sa part de cotisations, le personnel licencié sera mis au bénéfice des prestations que ces caisses peuvent donner.

« En outre, notre société accordera la jouissance des subsides mensuels pour enfants à tout le personnel mis à la retraite anticipée et ayant des enfants au-dessous de 16 ans. Nous croyons avoir fait de notre mieux, mais, comme une règle applicable à tous ne peut malheureusement pas toujours tenir compte des circonstances de chacun, nous avons décidé, pour parer à la situation momentanément très dure, qui nous l'espérons, s'améliorera avec le temps, de mettre une somme à la disposition de comités à constituer à Orbe et à Broc, pour venir en aide aux personnes plus particulièrement éprouvées. »

Un nouveau député radical

M. Emile Gross, qui a été récemment nommé officier de l'état civil de Fribourg, a donné sa démission de député au Grand Conseil. C'est M. Hippolyte Lippacher qui lui succédera dans la députation radicale de la Sarine.



A Botterens

On nous écrit :
Comme l'a relaté la *Liberté*, la cérémonie de l'installation de M. l'abbé Pilloud, comme curé de Botterens, s'est déroulée, mercredi dernier, par une radieuse après-midi d'hiver. Après la réception du nouveau prêtre à l'église où M. le doyen Fragnière exposa magistralement les devoirs que comporte la conduite d'une paroisse, les invités se rendirent à l'école où un souper était préparé.

Au nom des autorités paroissiales, M. Thorimbert, secrétaire de paroisse, ouvrit la série des discours en souhaitant la bienvenue, en termes très heureux, à M. le curé Pilloud. Après lui, M. Fernand Ruffieux apporta au nouveau pasteur le salut de la préfecture de la Gruyère.

Au nom du couvent des Capucins de Bulle, qui assumait la desservance de la paroisse depuis la mort de M. l'abbé Gachoud, le R. Père Jean-Damascène rappela la tâche du Père Narcisse, remercia la paroisse, et promit au nouveau titulaire le secours des prières du couvent pour l'aider dans sa tâche.

Puis M. Schneuwly, curé de Gruyères, adressa un adieu ému au vicaire qui venait de le quitter. M. le chanoine Zurkinden, curé de Saint-Pierre, à Fribourg, rappela que le nouveau curé était un enfant de sa paroisse. M. le curé Pilloud prit à son tour la parole pour remercier tout le monde et dire tout le bien qu'il espérait opérer à Botterens, grâce à la bonne volonté et à la collaboration de tous.

Enfin, M. le doyen Fragnière, MM. Gillard syndic, et Pasquier, instituteur, promirent au nouveau curé l'aide et l'appui des prêtres du diocèse, des autorités communales et du corps enseignant.

CHRONIQUE MUSICALE

Walter Giesecking

Le nom seul de M. Giesecking sur le programme était pour les membres de la Société des concerts le gage d'un plaisir artistique sans pareil, car ils allaient entendre non seulement l'un des plus grands pianistes de l'heure actuelle, mais sans contredit l'interprète le plus autorisé de Debussy.

Né en 1895 à Lyon, fils d'un médecin de nationalité allemande, Walter Giesecking ne devait quitter la France qu'en 1911 pour se rendre en Allemagne et étudier le piano au conservatoire de Hanovre sous la direction de M. Karl Leimer. Il a eu ainsi l'avantage inappréciable pour un artiste d'acquiescer, encore dans sa prime jeunesse, une formation à la fois française et allemande.

M. Giesecking a le talent d'immatérialiser le son grâce à un procédé technique qu'il reconnaît devoir à son maître Leimer, mais qu'en réalité sa puissante personnalité exploite avec un rare bonheur. L'ancienne technique de l'articulation est résolument abandonnée et fait place à celle dite de la pression. Le pianiste ne joue plus avec le poignet, le corps restant rigoureusement immobile et les doigts réduits à la fonction de petits marteaux mécaniques. C'est au contraire le poids des bras, du corps ou même le mouvement du dos qui chez M. Giesecking, quelque étrange que cela puisse paraître, produit le son. La touche du piano est à peine effleurée ou doucement pressée suivant la nuance. On a l'impression d'un

relâchement complet des muscles et d'une création du son sans effort mécanique. Ajoutons le contrôle continu du son par l'oreille de l'artiste et l'emploi raffiné de la pédale.

Cette technique, particulièrement en honneur chez les Français, devait convenir merveilleusement à l'interprétation des œuvres de Debussy. C'est là aussi que nous avons le plus admiré M. Giesecking. Le raffinement des timbres a été poussé si loin, dans *Brouillards*, notamment, que l'instrument disparaissait. Ce n'est plus le piano qu'on entend, mais le son à l'état pur dans les timbres les plus étranges. Dans *Galliwogs cake walk*, donné en bis, M. Giesecking a mis un rythme d'une précision surprenante.

La technique de M. Giesecking s'accommode d'ailleurs, grâce à l'universalité de son génie, tout aussi bien des œuvres anciennes de Bach et Scarlatti. On ne saurait donner avec plus de clarté les trois rapides sonates en la mineur, la majeur et sol-majeur de Scarlatti. M. Giesecking semble encore mieux pénétrer la musique de Schumann. La flamme ardente et le dynamisme nuancé avec lesquels il a joué la splendide fantaisie op. 17 a déchaîné avec raison l'enthousiasme de l'assistance.

Nous devons exprimer notre plus vive reconnaissance au Comité de la Société des concerts de nous avoir fait entendre un artiste aussi brillant.
H. H.

CALENDRIER

Mardi 12 décembre

Saint VALÉRY, abbé en Picardie

Moutarde Thomy

Le jour où M. Finbec découvrit la moutarde Thomy, sa joie fut si grande qu'il fit un rêve... Il plaçait sur les murs de notre localité des affiches recommandant à chacun de goûter cette nouvelle moutarde.

Vous avez déjà rêvé de quelque chose de délicieusement bon ; goûtez la moutarde Thomy - mi forte -, votre rêve se transformera en une réalité !

BRULEUR PERFECTIONNÉ OLEO

ATELIERS H. CUÉNOD SA
CHÂTELAINE-V.

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE AU MAZOUT

SILENCIEUX
SUR PRÉCIS
ÉCONOMIQUE

CUÉNOD - WENNE & C.
BILPPEYRE
L'ORREYRE, S.
711101114

Le sortilège de Venise

par ÉDOUARD DE KEYSER

— Je vous remercie de cette affirmation, dit Brion.

Elle s'était levée et s'en allait. Il ne fit pas un geste pour la retenir. Il la jugeait démasquée. Elle, au contraire, s'irritait de la brutalité de cette explication.

Le lendemain, elle ne parut qu'après avoir été appelée par Tonna. Mais le jour suivant, elle céda à l'espèce d'angoisse qui la saisissait peu à peu lorsqu'elle se trouvait dans sa chambre, et elle revint au bureau. Ignorant la conversation qui avait eu lieu entre son fils et Mlle Campagnac, Mme Brion demanda :

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue nous tenir compagnie hier soir ?

— Caprice, sans doute, madame, répondit Jeannille en haussant les épaules. Le sais-je moi-même ? Sais-je au juste pourquoi j'y suis maintenant ?... Et pourquoi je ne lis pas ?...

En même temps, son regard s'était posé sur Marc. Un regard qui couvait, qui profitait de ce que l'homme avait les yeux baissés sur des lettres. Mme Brion avait suivi ce regard. Lorsqu'elle fut seule avec son fils, elle ne put se défendre d'en parler.

— N'aie plus peur, maman, répliqua-t-il en la tenant par les épaules, affectueusement. Jeannille a épuisé sa force. Nous avons eu à ce propos un entretien sérieux... Je pense qu'elle a compris.

— N'est-elle pas arrivée cependant à ruiner d'autres projets, que je faisais pour toi, et qui offraient toutes garanties de bonheur ?

— Non, maman. Je n'aimais pas Mme di Ciampino. Je ne l'aurais pas épousée.

— Tu penses toujours à Jeannille... Oh ! ne mens pas.

— Je l'ai dans mon cœur. Mais je n'y pense plus. Regarde mes yeux. Je suis plus fort qu'elle.

— Est-on jamais plus fort qu'une femme ? Celle-ci juge que sa revanche n'est pas encore complète.

— Elle perd son temps.
La vieille dame avait rivé ses yeux dans les siens. Plus petite que lui, elle levait la tête pour mieux le considérer.

— Marc, dit-elle lentement, elle t'a vaincu, en te menant jusqu'à l'aveu de l'amour... As-tu réfléchi à ton attitude si, un jour, elle jouait une carte plus forte ?

— En est-il une, maman ?

— Si un jour elle venait à toi, les yeux suppliants, si elle te disait : « A mon tour, je vous aime ». Eviterais-tu ce nouveau piège ?...

— Maman, s'écria-t-il, si elle veut entendre un bel éclat de rire, elle n'a qu'à employer ce dernier moyen. Tu le vois, tu peux être tranquille.

Elle murmura :

— Je le serai davantage dans un an.

Elle demeurait alarmée. Chaque soir, elle s'efforçait de faire le point, aussi bien en ce qui concernait les sentiments de son fils que les projets de Jeannille. L'énergie de Brion s'employait toute à ne pas mettre un instant son indifférence en défaut, et la jeune fille elle-même ne pouvait s'y tromper : bien qu'il l'aimât toujours (les sentiments d'un cœur pareil ne changent pas), il devenait invulnérable. C'était l'homme fort, maître de lui, et qui sait juguler son âme.

Or, elle souffrait. Délivrée, pour deux heures de sa solitude accablante lorsqu'elle descendait

au rez-de-chaussée, elle en était plus cruellement étreinte dès qu'elle regagnait son appartement. Les fenêtres closes sur une chaleur de serre, la moustiquaire tendue, lui faisaient croire qu'elle se trouvait loin, tellement loin qu'elle n'en pourrait plus jamais revenir.

Sa jeunesse l'abandonnait.

Parfois, en un sursaut, elle se rappelait Paris, la voiture qu'elle conduisait si vite, le polo de Bagatelle, le golf, les grands thés, les nombreuses amies qui, à présent, lui écrivaient si peu. Elle essayait de s'accrocher à ces images, de les rendre plus vivantes, plus proches, de ranimer leurs détails et leurs couleurs, mais en dépit de sa volonté, les décors se brouillaient, les visages s'estompaient.

Elle était trop intelligente pour ne pas chercher à comprendre ce qui se passait en elle. Devait-elle imputer vraiment cette souffrance de l'esprit à la température, à l'absence des nouveaux amis qu'elle s'était faits, à cette mort estivale des grandes villes, quand nous n'y rencontrons plus que des visages d'occasion ?

Elle voulut raisonner, remonter aux sources mêmes de cet accablement.

Elle s'aperçut alors que le grand vide de sa vie actuelle avait commencé lorsque Marc Brion était parti pour l'Autriche.

VII

Elle souffrait depuis le départ de Brion... Effrayée, elle s'enferma dans sa chambre, ne sortit plus, resta deux jours sans paraître au salon. Elle s'interrogeait.

Espérait-elle encore s'être trompée ?...

Elle dut s'avouer qu'au retour de Marc, elle avait ressenti une joie secrète qu'elle n'avait pas analysée, ou qu'elle avait attribuée à un autre sentiment. Une véritable illumination la visitait

quand approchait l'heure de descendre s'asseoir, silencieuse, dans le bureau, soi-disant pour fuir la solitude de sa chambre.

Elle aimait.

Le mot se posa sur ses lèvres et la fit frémir. C'était impossible !... Cet homme avait détruit sa quiétude, sa belle existence de Parisienne riche, libre, moderne, candidate à un beau titre. Il l'avait trompée. Elle l'exécrait... Elle le lui avait crié.

Une heure plus tard, sanglotant de tendresse, elle reconnut que cet amour était né, avait grandi, comme l'herbe sauvage, sans soins, sans regards.

Elle aimait...

Elle aimait Marc Brion...
A partir du moment où elle en fut certaine, et tout en se disant que c'était une chose inadmissible, un sentiment qu'il fallait tuer sous le mépris, elle entra en convalescence. Sa chambre lui parut lumineuse ; elle aimait les petits volets intérieurs, les vieilles fenêtres basses ; elle voulut des fleurs et courut par les ruelles jusqu'au grand canal, héler une gondole pour en acheter de pleines bottes.

Au retour, elle s'installa chez elle, n'éprouva plus le besoin de rejoindre Mme Brion et son fils. Au second étage, elle vivait avec un rêve, s'en nourrissait, sans en comprendre le péril. Car l'amour est comme le feu : tant qu'il n'est pas découvert, il couve, mais ses flammes s'élançant dès qu'on lui fournit de l'oxygène... La première lueur de raison prouva à Jeannille qu'il fallait partir. La fuite immédiate, vers la Suisse, ou Paris.

— Non. Pas à Paris, surtout, murmura-t-elle en frémissant, comme si la seule présence de Francoules dans cette ville devait être pour elle un outrage.
(A suivre.)

Publications nouvelles

POUR LES AMIS DU VALAIS

L'hospice du Grand Saint-Bernard, par Jules Gross. N° 5 de la collection *Institutions et traditions de la Suisse romande*, publiée sous la direction littéraire de H. de Ziegler. Un volume in-8 illustré, 3 fr. 50; Lafuma, 7 fr. 50, Hollande, 18 fr.; reliure, 2 fr. 50 et 4 fr. en sus. Editions Victor Attinger, 7, Place Piaget, Neuchâtel.

Nul auteur valaisan, sans doute, n'est plus populaire chez nous que le chanoine Jules Gross. Après tant d'autres livres, romans, nouvelles, poèmes, contes ou pièces de théâtre, inspirés par sa terre natale, le Valais, il publie aujourd'hui un charmant ouvrage sur l'hospice du Grand Saint-Bernard.

Chanoine régulier du Grand Saint-Bernard, l'auteur connaît bien son sujet. C'était l'écrivain suisse le plus qualifié pour le traiter bien.

Avant celle de l'hospice, J. Gross conte l'histoire du célèbre passage, nommé par les Romains *Col Pennin*, devenu *Mont Joux*, et, enfin, *Grand Saint Bernard*. Il évoque la fondation du monastère presque millénaire, Saint-Bernard de Menthon et son œuvre. Il précise le rôle des chanoines réguliers, leur mérite devant le pays et l'honneur qu'ils lui ont valu.

Mais ce livre n'est pas un simple essai historique. Car il dépeint une œuvre qui continue. L'histoire n'y a pas, en elle-même, sa fin; elle sert à mieux éclairer ce qui est, ce qui se manifeste et se poursuit à nos yeux, à la lumière de ce qui fut.

Nous voici à la partie la plus vivante de cet ouvrage. L'auteur fait appel aux souvenirs personnels de sa vie dans l'antique couvent, nous fait participer aux années de noviciat, aux scènes de dévouement, de sauvetage et d'escalades. — Nous comprenons mieux ainsi, cette admirable tradition qui se perpétue.

En plus d'un historien habile, J. Gross se révèle un conteur doublé d'un poète rustique, évoquant ses souvenirs en musardant, de-ci, de-là, admirant une fleur qui n'est pas rare mais simplement jolie, nous faisant vivre enfin, lâ-haut, dans l'air pur de l'Alpe.

Il mentionne le départ pour le Tibet d'une escouade de chanoines partis fonder un hospice sur un col plus élevé encore. Pour terminer, il cite la lettre du pape Pie XI, élevant saint Bernard de Menthon au rang glorieux de patron des Alpes et des alpinistes.

Écrit tout entier dans ce style agréable et facile qui caractérise J. Gross, ce livre se lit avec un réel plaisir. Tous les visiteurs — d'un jour! — de l'hospice auront plaisir à le lire et à en orner leur bibliothèque. L'approche des éternelles le désigne tout particulièrement comme cadeau, et nous pouvons le recommander chaleureusement à nos lecteurs.

Pour prémunir les enfants contre les défauts de leur âge

L'éducation de l'enfance: *Les sept péchés capitaux de l'enfance*, par le R. Père Charles de Maillardoz, S. J. Préface de S. G. Mgr Julien, évêque d'Arras, membre de l'Institut. — Un volume in-12 de 94 pages. Prix: 2 fr.; port: 0 fr. 25. Bonne Presse, 5, rue Bayard (Paris VIII^{me}) et dans toutes librairies catholiques.

Le R. Père Charles de Maillardoz a écrit ce petit volume pour les parents. C'est, en effet, une gerbe de bons conseils pour l'éducation des enfants.

Les défauts plus communs sont examinés tour à tour. Puis, après chaque vice, l'auteur indique les meilleurs moyens à employer pour en corriger les enfants.

Il passe ainsi en revue: l'égoïsme, la jalousie, la colère, la désobéissance, la gourmandise, le mensonge et le larcin; en un mot tous les défauts qui atteignent l'enfant, dès son jeune âge, avec la façon sûre d'en venir à bout.

Cette brochure sera donc de la plus grande utilité pour les parents.

M. F. Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, a écrit à ce sujet:

« J'ai lu les *Sept péchés capitaux de l'enfance*, avec beaucoup d'intérêt et de curiosité. Les tendances des enfants, mais aussi les fautes capitales de ceux qui devraient être leurs éducateurs sont saisies par un observateur pénétrant, qui, dans ses descriptions, a le sens du pittoresque. »

ECONOMIE DOMESTIQUE

Champignons de couche et autres espèces cultivables, par J. Lachaume. Neuvième édition, entièrement remise au point par Georges Bellair, jardinier en chef honoraire des palais nationaux français. Un ouvrage 12 x 18 de 148 pages et 39 gravures et une couverture en couleurs. 8 fr. 80. Librairie agricole de la Maison rustique, 26, rue Jacob, Paris (VI^{me}).

La culture du champignon de couches est l'objet d'une industrie bien connue, mais elle peut être aussi domestique ou familiale pour peu qu'on suive exactement la bonne méthode. L'ouvrage aujourd'hui classique de Lachaume, qui vient d'être remis au point dans cette nouvelle et neuvième édition par Bellair, donne avec une grande clarté et une grande précision toutes les indications pour que chacun puisse mener à bien

ces deux cultures. Voici, au surplus, le résumé sommaire de la table des matières:

Les champignons, leur évolution. Principaux champignons. Champignons de couche. Variétés. Culture commerciale en carrière. Productions du blanc de champignon. Plantation des meules. Récolte des champignons. Culture bourgeoise. Montage des meules dans les caves, en plein air, sous châssis, sans fumier, avec fumier artificiel. Maladies. Parasites. Conservation des champignons. Recettes culinaires. Essais de culture d'autres espèces. Commerce des champignons. — Sur demande, envoi gratis et franco du catalogue de la Librairie agricole.

Pour le bonheur au foyer

Le décalogue de l'autorité paternelle, par le R. Père Charles de Maillardoz, S. J. Préface de Mgr Lavallée, recteur des Facultés catholiques de Lyon. Un volume in-12 de 197 pages. Prix: 4 fr.; port: 0 fr. 25. — Bonne Presse, 5, rue Bayard (Paris VIII^{me}) et dans toutes les librairies catholiques.

Des Etudes:

Très bon livre sur l'autorité dans la famille: autorité ferme, éducatrice, appuyée par des sanctions et sur l'exemple vivant des éducateurs.

L'auteur donne de l'éducation une idée juste, parce que très élevée. Les principes généraux, fermement et clairement exprimés, s'illustrent d'exemples nombreux, de prestes croquis de vie de famille qui rappellent bien souvent la manière de Nicolay, dans son livre célèbre sur les *Enfants mal élevés*.

L'archevêque d'Alger a écrit à l'auteur:

« Le sujet n'est que trop actuel, en ce temps de crise de l'autorité, et je ne doute pas que l'Esprit-Saint ne vous ait inspiré la pensée d'une publication aussi opportune. »

« Aussi est-ce avec un grand intérêt que j'en ai entrepris et achevé la lecture. Vous avez condensé en deux cents pages toute la science pratique de l'éducation familiale de l'enfant. »

« Quelle somme de travail ne suppose pas cette quintessence d'enseignement! Et c'est clair: j'allais dire, c'est aveuglant; bien plus, c'est vivant! »

« Daigne le bon Dieu bénir vos efforts, mon Révérend Père, de telle sorte que la moisson dépasse vos espérances. »

« Pour ma part, je ne puis que souhaiter de voir entre toutes les mains ce bréviaire des parents chrétiens et c'est avec grand plaisir que je le recommanderai aux lecteurs de la *Semaine religieuse* d'Alger. »

Pour vous... époux et fiancés! par le R. Père Honoré, S. J., professeur de théologie; un volume in-8°, 164 pages. Prix: 7 fr. 50. — Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6^{me}).

Voici, pour le grand public, un ouvrage de doctrine sur le mariage chrétien, qui est à recommander tout particulièrement. Il est clair, bref, complet, convaincant. Il s'adresse à tous: aux époux, aux jeunes gens et jeunes filles en âge de contracter mariage, aux médecins, prêtres et religieux, car tous y puiseront, pour eux-mêmes ou pour les besoins de leur apostolat, de précieux enseignements. A ceux qui sont restés dans l'ignorance des lois essentielles du mariage (trop souvent encore on en rencontre) il apprendra la vérité; à ceux-là qui ne comprennent pas la loi ou se laissent entraîner à la transgresser, par faiblesse ou plus simplement par contagion des idées subversives, il donnera une entière compréhension du devoir et une force nouvelle pour l'accomplir: à ceux que le découragement surprend — car le devoir est dur et la loi inflexible —, il apportera de nouvelles raisons de persévérer; à tous ceux, enfin, qui s'effrayent des ravages grandissants des théories du néo-malthusianisme et veulent en enrayer les dangers, qu'ils soient médecins ou confesseurs, il sera un très sûr conseiller.

Pour vous, époux et fiancés! est un ouvrage pratique avant tout, la clarté de ses exposés et la franchise de ses conclusions étant ses qualités maîtresses. De plus, il ne se présente pas en nouveau venu dans la littérature consacrée au mariage. Il a fait ses preuves, car c'est une réédition, revue et abondamment augmentée, de la petite brochure intitulée *Un livre sur le mariage* dont la publication, peu de temps après la célèbre encyclique *Casti Connubii*, obtint un si vif succès. En quatre ans, l'édition originale a atteint un tirage de plus de 200,000 exemplaires et c'est sur le deux-centième mille que le R. Père Honoré, S. J., a révisé sa traduction française. Une telle vogue prouve la valeur d'un ouvrage que l'élite devrait avoir à cœur de propager largement.

Elle... et toi, jeune homme! Par le R. Père Honoré, S. J., professeur de théologie. Un volume in-12, 232 pages sur beau papier. Prix: 10 francs. Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (VI^{me}).

Voici un excellent ouvrage que nous ne saurions trop recommander aux jeunes gens et que nous signalons tout particulièrement à l'attention des parents, des directeurs spirituels, des éducateurs et de tous ceux, prêtres et laïcs, qu'un contact permanent avec la jeunesse masculine, — soit dans les groupes de jeunesse catholique, les patronages, cercles d'études, cercles militaires, etc... — amène tôt ou tard à éclaircir cette jeunesse

et à la renseigner sur l'importante question de l'éducation de la pureté.

De nos jours, par le fait d'une éducation beaucoup plus libre qu'autrefois, ce problème a pris une acuité particulière. Les jeunes gens ne se tiennent plus pour satisfaits par de simples conseils, fussent-ils les plus judicieux: ils veulent comprendre pour quelles raisons il leur faut agir de telle ou telle façon; ils exigent la justification de la ligne de conduite qu'on leur enjoint de suivre.

C'est pourquoi, en face de cette mentalité nouvelle, un livre nouveau s'imposait. Le voici: il est clair, substantiel, moderne et s'écarte résolument des chemins battus en pareille matière. Son titre est une synthèse: le livre est tout entier basé, en effet, sur la différence des psychologies masculine et féminine et l'attraction qui en résulte. Il aborde de front la « question » que tout jeune homme, entre quinze et dix-huit ans, s'est posée à soi-même et il y donne une réponse complète et par là même, pleinement satisfaisante.

Elle... et toi, jeune homme! est le premier paru d'une série d'ouvrages du même genre que nous annoncent les éditeurs et qui seront destinés spécialement à la jeune fille, aux époux et fiancés, aux parents et aux instituteurs, aux prêtres.

Contre les erreurs socialistes

Edmond Cartier: *L'esprit capitaliste*. Un volume in-8°, broché 3 fr. 50, relié 6 fr. 50. — Editions Victor Attinger, 7, place Piaget, Neuchâtel.

Aucune époque ne fut sans doute aussi curieuse que la nôtre des grands problèmes sociaux. Les réformateurs abondent, et tous les pays sont travaillés par un violent besoin de changements politiques et économiques.

Parlements, journaux, salons, cénacles lancent chaque jour des plans de réforme dont le caractère nuageux étonne.

Il faut donc saluer comme un événement littéraire d'importance la publication de *L'esprit capitaliste* qui réprend sur les questions de cet ordre de nouvelles et aveuglantes lumières.

Parti d'une définition du capital peu connue, mais d'une étonnante fécondité — celle du grand économiste viennois Bohm-Bawerk — l'auteur démonte pièce par pièce les grands rouages de l'économie, en expose le fonctionnement, les faiblesses, les limites.

Dans une langue toujours claire, simple et imagée, il fait le procès du capitalisme traditionnel et amoral, ainsi que du socialisme, pour aboutir à une synthèse saisissante, à une esquisse de l'Etat capitaliste (en opposition à l'Etat socialiste) que personne n'avait encore tentée jusqu'ici.

Nul doute que ce livre ne soit vivement commenté. Ouvrage à la fois classique par sa partie critique et révélateur par les nouvelles perspectives qu'il ouvre sur la vie sociale de demain. *L'esprit capitaliste* aura tôt fait de classer son auteur parmi les esprits les plus clairvoyants et les plus hardis de notre temps.

L'alpe qui donne le frisson

Fernand Gigon: *Histoires d'en haut*. Un volume in-8° couronne, sous couverture illustrée. Broché 2 fr. 50; relié 4 fr. 50. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Les Alpes deviennent de plus en plus le fanion symbolique qui rallie tous les Suisses: savants, peintres et littérateurs lui demandent un motif d'inspiration caractéristique: la foule, quand elle a bonnes jambes et bons poumons, s'y renouvelle en y vivant des émotions primitives, et si, par hasard, elle n'a point d'attrait pour les prouesses musculaires, elle a néanmoins coutume de faire de la montagne un fond de tableau admiré d'un bout à l'autre de la Suisse.

Voici donc un petit livre très suisse d'inspiration puisqu'il touche à un sujet qui est en quelque sorte « propriété nationale ».

Mais l'auteur n'a eu garde de nous donner une indigestion de descriptions alpestres ni de nous faire subir le compte rendu de ses prouesses en varappe ou sur glace. De la montagne qu'il a parcourue lui-même, il a su tirer des « histoires ». Cette tentative a son mérite.

M. Gigon, d'ailleurs, ne cède pas au plaisir des multiples piqueniquers qui est d'idéaliser la montagne, de la peindre d'azur et de rose. Sa montagne est sombre, le plus souvent enveloppée de neige ou de brouillard. Aussi appelle-t-elle le drame. La haute Alpe n'est en effet pas à la mesure de l'homme. Elle tend au maximum ses énergies diverses; il n'est donc point étonnant que parfois elle les brise.

Dans ce duel, la montagne est affrontée aussi bien par des étrangers: les touristes à la conquête des sommets, que par les indigènes: les guides, qui jouent ici un rôle prépondérant, et les bergers des derniers pâturages qui parfois se silhouettent sur une foule villageoise.

M. Gigon avait déjà révélé une belle acuité visuelle dans ses *Voix de l'Alpe*; on la retrouve ici. Il s'efforce en outre d'analyser, de traduire les sensations à peine conscientes des coureurs de montagne.

Tous ceux qui ont connu la montagne en ses jours mauvais frissonneront d'un frisson rétrospectif. Quant à ceux qui se contentent de voir le brouillard raser les Alpes au niveau du Plateau, ils se délasseront en lisant sans danger les aventures ou les drames qui peuvent se cacher sous cette grisaille.

Livres de droit allemands

Die Rechtsstellung des reisenden Kaufmanns in der Schweiz. Von Dr. G. Meister, Zentralsekretär des Verbandes reisender Kaufleute der Schweiz. 212 Seiten. Preis des in Leinwand gebundenen Buches Fr. 7.—. Verlag: Polygraphischer Verlag A.-G. Zürich.

Der kompetente Verfasser hat, wie er im Vorwort sagt, sich die Aufgabe gestellt, das Arbeitsrecht des reisenden Kaufmanns in der Schweiz unter Berücksichtigung der neuesten Gesetzgebung und Judikatur zu einer knappen, volkstümlichen Darstellung zu bringen. Das vorliegende Buch befasst sich aber nicht nur mit den selbstständig erwerbenden Handelsreisenden, sondern auch mit den Vertretern und Agenten und den auf eigene Rechnung reisenden Kaufleuten, nämlich mit ihrer Stellung in öffentlich-rechtlicher und privatrechtlicher Beziehung. Es leistet den Geschäftsreisenden, den Arbeitgebern und den mit der Rechtspflege betrauten Instanzen die wertvollsten Dienste.

Aus den Überschriften der einzelnen Kapitel seien unter anderem erwähnt: Grossreisende, Kleinreisende, Ausweiskarte, Mitführen von Waren, Normalarbeitsvertrag, Arbeitszeit, Bureau-tätigkeit, Ferien, Gratifikation, Haftung, Konkurrenzverbot, Krankheit, Militärdienst, Reisespesen, Tantième, Zeugnis.

Der Leser ist darüber froh, dass dem Buch der Text des Bundesgesetzes und der Vollziehungsverordnung über die Handelsreisenden, sowie ein Verzeichnis der kantonalen Abgabestellen beigegeben sind. Ferner erleichtert ein gutes alphabetisches Sachregister die praktische Verwertung des Buches in plötzlich auftauchenden Fragen.

Nachdem das eidgenössische Volkswirtschaftsdepartement kürzlich im Verlage H. R. Sauerländer und Co. Aarau, die Berichte der eidgenössischen Fabrikspektoren über ihre Amtstätigkeit im Jahre 1932 herausgegeben hatte, sind jetzt im nämlichen Verlag auch die *Berichte der Kantonsregierungen über den Vollzug des Fabrikgesetzes in den Jahren 1931 und 1932* erschienen. Damit liegen nun zwei einander ergänzende Quellenwerke vor, die eine allseitige und erschöpfende Orientierung über die Handhabung eines der wichtigsten Teile des schweizerischen Arbeiterschutzes in der letzten Zeit gestatten. Noch mehr als bisher ist bei Herausgabe der kantonalen Berichte auf Einheit und Uebersichtlichkeit im Äusserlichen, namentlich auch in den Tabellen, gesehen worden, ohne dadurch die Berichte irgendwie gleichzuschalten. Die von einander in Temperament und Ausführlichkeit stark abweichenden Darstellungen der einzelnen Kantone geben ein interessantes Stimmungsbild über die Handhabung der Sozialpolitik während der Krisenzeit. Sie vermitteln darüber hinaus — und dies ist angesichts der Wirtschaftslage vielleicht noch bedeutsamer — auch wertvolle Fingerzeige über den Stand unserer Industrie, über ihre Nöte und Bestrebungen. Der in gut lesbarer Schrift gedruckte Band von fast 200 Seiten wird so jedem etwas bieten, der sich über das schweizerische Fabrickwesen orientieren will.

Das Schweizerische Obligationenrecht. — Mit Einschluss des Handels-, Wechsel- und Versicherungsrechtes. Von Dr. Theo Guhl, ordentl. Professor an der Universität Bern. 456 Seiten in Grossoktav. Preis: In Leinwand gebunden Fr. 18.—. Verlag: Polygraphischer Verlag Zürich.

« Mein Buch will » — so sagt der seit einem Vierteljahrhundert an der Berner Universität wirkende Verfasser — « das Obligationenrecht in einfacher und verständlicher Weise darlegen, in der Meinung, dass darunter die Wissenschaftlichkeit nicht leiden, sondern dass sie dadurch eher gewinnen soll. »

In Anlehnung an die gesetzliche Ordnung zerfällt die Darstellung in fünf Bücher. Im ersten Buch werden die allgemeinen Lehren behandelt. Daran schliesst sich als zweites Buch die Erörterung der besonders wichtigen Vertragsarten. Das dritte Buch ist den Personen- und Kapitalgesellschaften, sowie dem Genossenschaftsrecht gewidmet, wobei Handelsregister, Firmenrecht, Buchführungs- und Bilanzrecht angeschlossen werden. Das vierte Buch enthält das Wechsel- und Wertpapierrecht, während das Versicherungsvertragsrecht als fünftes Buch angefügt ist.

Das Werk von Professor Guhl wird dem Richter und Anwalt, den Studierenden, aber auch den Geschäftsleuten als Führer durch das Obligationenrecht die wertvollsten Dienste leisten.

UN NOUVEAU CALENDRIER

Le calendrier des vues suisses de Gaberell n'en est qu'à sa deuxième année et il a néanmoins déjà conquis la faveur du public. Ami de la nature, fervents des sports d'hiver, admirateurs des floraisons printanières, ascensionnistes en été, amateurs de nos plages ou des promenades d'automne dans les forêts aux splendides couleurs, tous témoignent leur joie au calendrier des vues suisses de Gaberell. L'édition de 1934 en français et en allemand dépasse celle de 1933 au point technique et artistique. Ce calendrier contient 122 vues en couleurs différentes de format 13,5 x 17 cm. et une belle vue colorisée du printemps comme couverture. Le prix de 4 francs est très modeste et permet à chacun de se procurer cette œuvre d'art.

La psychologie de l'abbé Perreyve

L'abbé Perreyve, raconté par lui-même, avec lettres-préfaces de MM. les chanoines Desgranges et Thellier de Poncheville, par M. l'abbé Cl. Peyroux. — Un volume in-8° carré, 670 pages, orné de portraits et facsimilé. Prix : 25 fr. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris (V^{me}).

La physionomie de l'abbé Perreyve est une des plus attachantes qui soient. De cet être privilégié, le Père Gratry disait : « Tout ce que le courage, l'intelligence, le dévouement et la bonté peuvent donner de beauté à une âme, tout ce que l'expression d'une telle âme peut donner de beauté au corps de l'homme et à sa face, la nature et la grâce le lui avaient donné. Il en était resplendissant. Et c'est pourquoi nous l'avons tant aimé... » Tel il nous apparaît en un relief saisissant dans la biographie que vient de nous donner M. l'abbé Cl. Peyroux. Grâce à de nombreux documents inédits d'une richesse psychologique exceptionnelle — dont un excellent juge, M. le chanoine Thellier de Poncheville, a pu dire qu'ils feront la joie des Brémont de l'avenir et qu'ils sont un document idéal dont s'enrichira l'histoire littéraire du sentiment religieux au XIX^{me} siècle — nous pénétrons dans la vie intime de l'abbé Perreyve. Que de détails pittoresques ou émouvants sur son enfance choyée, sa jeunesse ardente avec ses luttes morales et les atteintes de la maladie, sa préparation sacerdotale et son ministère auprès des jeunes gens ou des intellectuels, des pauvres, des malades et des affligés, son amour du Christ et de l'Eglise, sur sa mort.

Ces pages nous font revivre la mystérieuse et divine épopée d'une âme exceptionnelle, mélange délicieux de sainteté et d'humanité.

De plus, comme le dit M. le chanoine Desgranges, « à travers l'âme limpide de l'abbé Perreyve, c'est toute une partie de l'histoire de France, celle de la Monarchie de juillet, de la seconde République, du second Empire qui est évoquée dans sa réalité vivante et suggestive ; c'est toute l'histoire de l'apostolat catholique avec les directions de Grégoire XVI et de Pie IX, les initiatives d'Ozanam, les conférences de Lacordaire, les campagnes de Montalembert et de Mgr Dupanloup racontées au jour le jour, par celui qui fut le collaborateur enthousiaste et l'ami de prédilection de ceux dont nous venons de rappeler les noms illustres.

L'auteur laissant parler l'abbé Perreyve lui-même, citant longuement sa correspondance et ses lettres, a fait de cette étude une sorte d'autobiographie où l'âme de son héros s'épanche librement et en toute sincérité.

C'est une œuvre de grande valeur morale et littéraire, qui intéresse psychologues et historiens. Chez les jeunes, elle touchera « les cordes musicales qui attendent pour s'éveiller une voix en parfait accord avec leur désir profond. Celle-ci d'une harmonie si chrétienne et d'une sonorité si pénétrante ouvrira leur âme à des émotions et à des rêves qui la garderont toujours vibrante ». Les âmes éprises de perfection, mais qui découragent parfois les contradictions de l'esprit et du cœur, en relisant les luttes et les ascensions de l'abbé Perreyve, trouveront le plus entraînant des modèles.

La question capitale pour la jeunesse

Le rôle des parents et des maîtres dans l'éducation de la pureté, par le R. Père Lemaire, S. J. Un vol. in-12, 158 pages. Prix : 7 fr. 50. Editions Casterman, 66, rue Bonaparte, Paris (6^{me}).

Ce petit volume contient surtout trois conférences que l'auteur a faites aux parents des élèves d'un grand collège et à un groupe d'instituteurs et d'institutrices, en vue de les pousser à une collaboration effective dans l'important problème de l'éducation de la pureté des enfants. L'initiative vaut d'être retenue : appelé par sa charge à étudier la question, le R. Père Lemaire s'est bien vite rendu compte qu'un contact était inexistant dans ce domaine entre les éducateurs naturels et responsables de l'enfant. Et cependant, l'éducation de la pureté est, de toutes les disciplines, la plus délicate, la plus difficile et la plus importante. C'est aussi celle où la collaboration des parents et des maîtres est, par une entente préalable sur le but et les moyens la plus nécessaire et la plus souhaitable. N'est-ce pas entre les âges de 6 à 14 ans que s'amorce, à ce sujet, l'orientation définitive de l'enfant ? Et c'est justement pendant cette période que l'instituteur et l'institutrice tiennent, près de l'enfant, la place des parents ? Dès lors, comment les uns et les autres ne se soucient-ils pas plus activement de s'aider dans une tâche aussi essentielle, alors qu'un si grand intérêt est en jeu et qu'une simple maladresse peut avoir les plus déplorables effets ?

En des pages fortement pensées, où les conseils abondent, le R. Père Lemaire a étudié avec la compétence d'un psychologue doublé d'un excellent pédagogue, les multiples aspects de ce problème. Il faut le remercier d'avoir donné à sa parole la diffusion du livre et d'avoir mis ainsi à la portée de tous les éducateurs et surtout des parents et des maîtres d'utiles, d'indispensables enseignements.

La dernière retraite d'un célèbre prédicateur de Notre-Dame de Paris

Dernière retraite du R. Père de Ravignan donnée aux religieuses carmélites de la rue de Messine, à Paris, septième édition (Paris VI^e, Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), 10 fr.

Ce livre s'adresse aux religieuses carmélites, mais il convient à toute personne pieuse, à tout chrétien. Il présente une série de méditations tirées des Exercices de saint Ignace.

Les Exercices de saint Ignace ont ceci de particulier qu'ils nous offrent le condensé, la substance de la doctrine chrétienne. Fin de l'homme et des créatures — voie pour aller à Dieu — mystères divins qu'il nous faut reproduire en nous pour imiter le Christ, notre modèle, tout ce que doit savoir un chrétien est contenu en eux. Vouloir, connaître, suivre, se donner, imiter, ce sont tous les points traités par le Père de Ravignan.

A l'heure où le monde est dévoyé, il convient de lui présenter le seul moyen de salut, Jésus-Christ, Voie, Vérité et Vie. C'est le propre des Exercices de saint Ignace de placer l'homme en face du mystère de son origine et de ses fins dernières. Que suis-je ? D'où viens-je ? Où vais-je ?

Dieu, Alpha et Oméga, Principe et Fin, c'est la grande vérité, oubliée, méconnue, et parce que le monde ne gravite pas autour d'elle, il a perdu son équilibre, il est désaxé. En face de ce grand mal présent, le Saint-Père nous prescrit comme remède la méditation de cette vérité capitale par le moyen des exercices de saint Ignace, des retraites fermées. Répondons au désir du Saint-Père et suivons ses directives en lisant les livres qui traitent de ces vérités salutaires.

La vie d'une belle et grande âme

Madame Julie Lavergne, jeune fille. — D'après sa correspondance inédite, par Ch. Cordonnier (Librairie Saint-Paul, 6, rue Cassette, Paris).

Les lecteurs de *Madame Julie Lavergne* accueilleront avec plaisir ce livre qui les introduit dans le sanctuaire familial où s'est éveillé le talent littéraire de la célèbre conteuse.

Ce livre nous révèle M^{me} Julie Lavergne, enfant et jeune fille. Grâce à cette correspondance inédite, nous pénétrons dans l'intimité de la famille Ozaneaux, où M. Ozaneaux, inspecteur général de l'Université, prodigue tous ses soins à la formation intellectuelle, morale et religieuse de sa chère Julie.

Les parents puiseront dans cet ouvrage des principes éducatifs précieux et les enfants se réjouiront des descriptions pittoresques et charmantes dont sont émaillées les lettres de Julie Ozaneaux.

Dans une admirable lettre écrite à l'enfant, à l'occasion de sa première communion, M. Ozaneaux, respectant l'ordre des valeurs, écrit : « Ne vois autre chose dans le privilège de savoir plus que l'obligation de faire mieux. » Mettant au-dessus de la culture intellectuelle, la culture morale : « Sois toujours bonne, ma fille, c'est la seule vraie science ; c'est en particulier le premier mérite, la solide beauté pour une femme. » Enfin, donnant pour assises à la vertu les principes religieux : « Fais une place, une sorte de sanctuaire dans ta mémoire pour les pensées qui vont t'occuper en ce beau jour. Qu'elles y restent pures, lumineuses, inaltérables et que tous les jours de ta vie tu puisses les retrouver comme une sauvegarde contre les fautes et les erreurs. »

La correspondance de Julie Ozaneaux fourmille de ces multiples détails de la vie familiale colorés par sa vive imagination, poésie du foyer qui donne une âme aux lieux, aux bêtes et aux choses, poésie du cœur que ne connaît plus guère notre temps dévoré par la fièvre de vivre et qui, méprisant les joies pures et saines de la famille, cherche au dehors, dans une vie toute extérieure, des plaisirs factices et vains.

O paternité, maternité, « sacerdoce royal » ! O chaude atmosphère familiale, délicieux tableaux de la vie de famille ! O lumineux et chauds rayons de l'amour sous lesquels éclosent les âmes humaines, fleurs délicates qui embaueront plus tard d'autres foyers et iront un jour orner les célestes parterres ! O grandeur de cette tâche éducative et apostolique qui donne à la société des êtres nobles et forts et à Dieu des élus !

Puissent de nombreux parents et enfants tirer profit de ce livre recommandable digne de figurer dans les bibliothèques familiales et paroissiales !

Etudes de philosophie chrétienne

I. Abbé Lamot, professeur de philosophie à l'Institut du Sacré-Cœur, à Tourcoing. — *Pourquoi souffrir ?* Paris. Librairie Pagès, 55, rue Bonaparte, 1933. In-8, 213 pages. Prix : 10 fr. II. Abbé Jacques Leclercq. — *Essais de morale catholique*. II. *Le dépouillement*. Collection d'études philosophiques et religieuses. Bruxelles, éditions de la Cité chrétienne ; Paris, Beauchesne, 1933. In-8, 376 pages.

I. Cette étude se termine sur cette idée, si encourageante pour tout croyant, que « toute souffrance chrétienne, même si on n'y pense pas, fait œuvre de charité et d'apostolat ». « Réflexions élémentaires et fort simples », nous dit

l'auteur. Assurément, mais si elles ne pouvaient avoir, sur un pareil sujet, l'attrait de la nouveauté, leur clarté et leur esprit surnaturel les rendront efficaces pour donner aux âmes l'espoir et la paix.

II. Ce tome second des *Essais de morale catholique* traite de la mortification et du détachement, mais touche en passant à une foule de questions dogmatiques, morales et psychologiques. Il sera excellent pour détruire les préjugés faux et les idées préconçues, car l'auteur a le souci constant de signaler la véritable tradition chrétienne au milieu des variations des siècles, des mentalités et de mode. Ses vues générales sur l'évolution de l'ascèse au cours des âges sont fort intéressantes. A notre avis, pourtant, quand il s'agit de trouver des déficits dans la conduite de quelques grands saints, on aimerait une appréciation plus réservée qui serait aussi plus « prudente ».

Le bon vieux Messenger boiteux

Le véritable messenger boiteux de Berne et Vevey. — Editeur : Société de l'imprimerie et lithographie Klausfelder. — Prix : 60 cent.

Malgré son grand âge — il en est à sa 227^{me} année — et sa jambe de bois qui l'empêche de courir, le vénérable *Messenger boiteux* pour 1934 nous arrive déjà, toujours le même et, cependant renouvelé chaque année.

Ses renseignements concernant l'agriculture, l'astronomie, ses énumérations de gouvernements et souverains, d'agents diplomatiques et consultants suisses, des événements importants de l'année précédente, des foires et marchés suisses et des foires étrangères consacrent son utilité. Cependant son texte comprend encore bien d'autres choses, ainsi : « Georgette », nouvelle par Jean des Sapins, « La fée du Bois des Iles », légende par Solandieu, une histoire vraie, une poésie, un morceau en patois, des notices sur le château des Clées et la république de Saint-Marin, un exposé scientifique sur l'anguille et de nombreux bons mots et anecdotes. Ces morceaux variés sont précédés d'un avant-propos dû à la plume de M. H. Lr, où le *Messenger boiteux* exprime des idées empreintes d'un grand bon sens. Une revue sur les événements de l'année écoulée met le point final à l'almanach.

De nombreuses illustrations rendent la lecture du *Messenger boiteux* des plus attrayantes. Parmi celles-ci signalons la grande planche qui donne une vue des Alpes vaudoises prise des Ecovets. Relevons encore un remarquable tableau scientifique qui s'étend sur trois pages et concerne les grandes divisions de l'histoire de la terre.

La science des Livres saints

Abbé Lusseau, docteur ès sciences bibliques, professeur au Grand Séminaire de Luçon. Abbé Collomb, licencié ès sciences bibliques, professeur au Grand Séminaire de Versailles, *Manuel d'études bibliques*, rédigé conformément aux directives données par S. S. Pie X, aux professeurs d'écriture sainte, Lettre apostolique « Quoniam in re biblica » (27 mars 1906). Tome II. Les livres historiques de l'Ancien Testament. Paris-VI^e. Pierre Téqui, libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte, 1934.

Quoi qu'on puisse penser, c'est le beau temps pour composer un manuel d'écriture sainte.

L'atmosphère de suspicion paralysante due au modernisme est à peu près tombée : en deçà des garde-fous nécessaires, les enfants de la maison peuvent travailler en liberté et confiance.

Et quel beau travail accompli en un quart de siècle, à grand péril, par les pionniers des tranchées de première ligne, dont un manuel n'a maintenant qu'à profiter en toute sécurité ! Clé de compréhension et de solutions apaisantes, enseignée par un Père Lagrange : le genre littéraire de l'auteur sacré et le but qu'il poursuit (voir l'application aux évangiles). Positions si surprenantes et si traditionnelles d'un M. Levesque (B. C.), aboutissant à faire admettre généralement aujourd'hui saint Jean comme base des concordances évangéliques. Exégèses savantes des collections Lecoq. Vies de Jésus et commentaires plus vulgarisés...

Et affranchissement de cette méthode antipédagogique d'érudition myope, importée de l'étranger (qui sévissait d'ailleurs également en philosophie et en littérature dans les enseignements secondaire et supérieur), qui noyait l'élève dans un fatras d'opinions critiques négatives, sans solutions d'ensemble apaisantes, et qui manquait son but principal : conduire au plus tôt au contact avec le texte et donner le goût de s'en nourrir.

Dire que, à tous ces points de vues, le Manuel Lusseau-Collomb (dont a déjà paru le tome V en 2 vol : Actes, Epîtres et Apocalypse) nous paraît une réussite, c'est assez exprimer l'estime que nous en avons et apprécier le service qu'il doit rendre aux séminaristes pour leur formation, aux prêtres pour leurs conférences et prédications, et à toutes les personnes soucieuses d'aller à l'Evangile comme à la source de leur science et de leur vie religieuses.

Evidemment, nos lecteurs ne pourront pas assimiler un tel livre en douze jours. Mais nous estimons qu'ils nous seront reconnaissants de leur avoir permis de le manier et de le soupeser.

ETUDES D'ART EN ALLEMAND

Peter Mieg, Morgenthaler, Moilliet, Epper. Studien zur modernen Aquarellmalerei in der Schweiz.

Schweizerische Beiträge zur Kunstgeschichte Heft 3. VIII und 62 S. m. 10 Abbildungen auf 8 Tafeln. Preis Fr. 7.— Verlag Schoenenberger und Gall A.-G., Winterthur.

Das neueste Heft der « Schweizerischen Beiträge zur Kunstgeschichte » enthält eine Arbeit von Dr. Peter Mieg über die Aquarellmalerei der drei Schweizer Künstler Ernst Morgenthaler, Louis Moilliet und Ignaz Epper. Als wissenschaftliche Darstellung von Problemen der modernen Kunst verdient diese Untersuchung besondere Beachtung, denn sie behandelt Fragen aus einem Stoffgebiet, das wegen seiner zeitlichen Nähe und aktuellen Problematik von der Kunstwissenschaft im allgemeinen gemieden wird. Die klar fundierte und leicht verständliche Studie fusst auf einer einlässlichen Beschreibung ausgewählter typischer Beispiele moderner Aquarellmalerei eine allgemeine, Geschichte und Wesen des europäischen Aquarells umfassende Einleitung liefert dazu die notwendige Orientierung über die bisherige Entwicklung und die besonderen Bedingungen dieses verhältnismässig jungen Zweiges des künstlerischen Schaffens. Mit fein entwickeltem Farbempfinden und klarem Blick für die formalen Absichten verdeutlicht der Autor an Aquarellen der drei genannten Künstler den organischen Charakter des modernen Gestaltungswillens und bietet damit jedem Kunstfreunde eine schätzenswerte Hilfe zum Verständnis der Kunst der Gegenwart.

RADIO

Mardi, 12 décembre

Radio-Suisse romande

7 h., leçon de gymnastique. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, grammo-concert. 16 h., émission commune, concert par le petit orchestre Radio-Lausanne, direction M. Moser. 18 h., *Pour madame*. 18 h. 30, *Les gras et les maigres*, causerie par M. F. Voillat, professeur. 18 h. 55, cours d'allemand. 19 h. 40, *Pour la commémoration de l'Escalade*. 20 h., musique de chambre. 21 h., cabaret-concert par M. René Bersin et sa troupe. 22 h., dernières nouvelles.

Radio-Suisse allemande

12 h. 5, concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert par le petit orchestre de Radio-Suisse allemande. 20 h., retransmission de Vienne : *Die toten Augen*, opéra en trois actes, d'Eugen d'Albert.

Radio-Suisse italienne

12 h. 5, concert par le Radio-Orchestre, 19 h. 35, mélodies viennoises. 20 h. 30, concert par Olga Gay des Combes, soprano, Luigi Gay des Combes et Ernesto Keller, violonistes.

Stations étrangères

Koenigswusterhausen, 20 h. 10, grand concert de bienfaisance par l'Orchestre de la station. (Hambourg, 22 h. 40, concert du soir. Stuttgart (Muhlacker), 16 h., concert par l'Orchestre de la station. Londres (Daventry), 20 h. 20, concert par fanfare militaire. Londres régional, 19 h. 30, concert d'orchestre. Vienne, 18 h. 50, mélodies gaies. 20 h., *Die toten Augen*, opéra de Hans Heinz Ewers, musique d'Eugen d'Albert. Radio-Paris, 13 h., musique enregistrée. 21 h., musique de chambre. Paris P. T. T., 21 h. 30, soirée théâtrale. Strasbourg, 19 h. 30, concert d'orchestre. Radio-Luxembourg, 20 h. 50, concert varié par l'Orchestre Radio-Luxembourg.

Télédiffusion (réseau de Sottens)

10 h. 50 à 11 h. 30, Francfort, nouvelles et disques. 11 h. 30 à 12 h. 28, Toulouse, concert d'orchestre. 14 h. à 15 h., Lyon-la-Doua, radio-concert. 15 h. 30 à 15 h. 58, Zurich, concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 22 h. 10 à 23 h. 30, Paris P. T. T., soirée de gala, organisée par la Fédération nationale de radiodiffusion.

Le plan de Lucerne

Dans la nuit du 14 au 15 janvier, le plan de Lucerne entrera en application, du moins en sa partie qui concerne les ondes moyennes. La plupart des stations européennes devront modifier leur longueur d'onde. Opération délicate, pour laquelle des mesures de contrôle immédiates doivent être prises.

Voici, d'après « Radio-Belgique », comment on procédera :

Un peu avant 23 heures (temps de Greenwich), toutes les stations européennes cesseront leurs émissions. Elles effectueront ensuite, suivant un horaire convenu, leurs émissions de réglage, au cours desquelles elles annonceront dans leur langue leur nom et celui de leur pays, au moins une fois toutes les deux minutes, et transmettront un disque prévu.

La mesure des fréquences sera répartie entre les centres de contrôle de Bruxelles, Berlin, Helsinki, Nojinsk (Russie soviétique), Prague, Sesto-Calende (Italie), Stockholm, Tatsfield (Angleterre), Varsovie et Berne. Les mesures effectuées seront immédiatement communiquées aux stations intéressées, soit par téléphone, soit par diffusion d'une station à grande puissance.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.



Mesdemoiselles Jeanne et Marguerite Krieger, M. Edouard Krieger, à Romont ;
 Madame Séraphine Krieger, à Romont ;
 Monsieur et Madame François Krieger et leurs enfants, à Romont ;
 Monsieur et Madame Alfred Ruffieux et leurs enfants, à Romont ;
 Monsieur et Madame Joseph Krieger, à Renens ;
 Monsieur et Madame Firmin Krieger et leur fille, à Romont ;
 Monsieur Léon Krieger et ses enfants, à Romont ;
 ainsi que les familles parentes et alliées,
 font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ernest KRIEGER

leur très cher et regretté père, fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, décédé pieusement à l'âge de 46 ans, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.
 L'enterrement aura lieu à Romont, mardi, 12 décembre, à 9 h. 1/4.



La Société fédérale de gymnastique, section de Romont

fait part du décès de

Monsieur Ernest KRIEGER

son dévoué membre d'honneur

Prière aux membres d'assister nombreux à l'enterrement fixé à mardi, 12 décembre, à 9 h. 1/4 du matin, à Romont.



L'Association cantonale fribourgeoise de gymnastique

fait part du décès de

Monsieur Ernest KRIEGER

membre d'honneur

L'enterrement aura lieu à Romont, mardi, 12 décembre, à 9 h. 1/4 du matin. Les sections sont priées de se faire représenter.



Madame Pierre Dupraz-Guillet, à Rossens ;
 Mademoiselle Angèle Dupraz, à Broc ;
 Mademoiselle Clémence Dupraz, à Paris ;
 Monsieur et Madame Louis Dupraz-Bulliard et leur fils, à Rossens ;
 Monsieur Joseph Dupraz, en France ;
 Monsieur et Madame Maxime Dupraz-Gauron et leurs enfants, à Fribourg ;
 Monsieur et Madame Pierre Dupraz-Mouret et leurs enfants, à Autigny ;
 les familles parentes et alliées,
 font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre DUPRAZ

leur cher époux, père, grand-père, oncle et parent, décédé le 9 décembre, dans sa 87^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Rossens, mardi, 12 décembre, à 9 h. 1/2.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

CAPITALE

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du chef-d'œuvre de Léon Frapié
LA MATERNELLE
 avec Madeleine Renaud et des gosses
 Dès demain jusqu'à jeudi
CHARLES VANEL
 dans **GITANES**
 Téléph. 1300

TELEFUNKEN

Démonstration gratuite des appareils Telefunken dans les maisons indiquées ci-dessous : Paul Favre, opticien-électricien, 27, rue de Romont, Tél. 7.66. Bongard Ansermet T. S. F., 9, avenue des Alpes, Tél. 11.82. Marcel Chasset, technicien, 21, boulevard de Pérolles, Tél. 11.95. Lucien Ducry, T. S. F., 23, rue de l'Hôpital, Tél. 13.94. L. von der Weid, mag. de musique, 29, rue de Lausanne, Tél. 20.

DU MARDI 12 AU SAMEDI 16, grande exposition de

TAPIS D'ORIENT

A la demande générale de notre fidèle clientèle de Fribourg et environs, nous exposons encore notre magnifique collection de tapis, plus considérable et aussi avantageuse que jamais. Spécialistes de la belle qualité, nous ne vendons que des marchandises de choix, achetées en Orient même, aux meilleures conditions du marché. **LES TAPIS SONT EN PLEINE HAUSSE, MAIS NOS ACHATS ENORMES NOUS PERMETTENT DE VENDRE ENCORE, POUR LA DERNIERE FOIS, AUX PRIX DE BAISSSE.** Venez vous rendre compte sans engagement, votre visite et votre appréciation seront pour nous un plaisir.

AU MIKADO S. A.
 Lausanne — Comptoir des Tapis. Direction :

A. LOUBET

Exposition : Bâtiment La Genevoise, BOULEVARD DE PEROLLES, 19 (à Pentresol). 15732

JEUNE FILLE

de 16 à 17 ans, est demandée pour aider au ménage. Vie de famille. Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 15726 F, à Publicitas, Fribourg.

Fille de salle

stylée, cherche place à Fribourg. — Entre temps couture, reprises à la machine. — Faire adresser les offres par écrit sous chiffres P 41336 F, à Publicitas, Fribourg.

On cherche

appartement ensoleillé, de 2 chambres et cuisine, à Fribourg. 41335. Adr. Fasel, Moutin, Tavel (Ct. Fribourg).

Estomac

Vous qui en souffrez ou d'une descente, une ceinture de qualité s'impose. Très bas prix. Envoi à choix. R. Michel, spécialiste, Mercerie, 3, Lausanne.

Gentille JEUNE FILLE

se placerait comme demoiselle de réception ou, éventuellement, comme vendeuse dans magasin. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15693 F.

ON CHERCHE

chambre meublée

Chauffage central et bain. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 15728 F.

COUPONS - WEISSENBACH

Lainages - Soieries - Velours - Divers



Prix de BRADERIE

CINEMA ROYAL SONORE

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30

irrévocablement, deux dernières représentations

de l'immense succès

LA GUERR DES VALSES

Opérette à grand spectacle

Une prolongation n'est pas possible, le film étant retenu pour Genève.

Retenez vos places à temps !

Tél. 7.14

EBENISTERIE DE VILLARS

Route de Cormanon Téléph. 9.66

SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER

LITERIE PETITS MEUBLES TAPIS

10 %

sur tous les meubles et articles en stock. Livraison franco.

Domicile dans la maison. Se recommander : L. Bœchler.

Domestique

sérieux, sachant bien traire, est demandé pour Noël ou à convenir.

Faire offres avec prix à M. Léon Simonnin, ferme Bellevue, Porrentruy. 4204 P

Fort

BERGER

est demandé pour un troupeau de 18 vaches, entrée à Noël. Faire offres et prétentions de salaire à A. Cretegy, Echaldens.

Le bureau de placement

F. A. V.

Pérolles, 13
 cherche tout de suite :
 2 steno-dactylo, français-allemand,
 2 jardiniers,
 1 bonne d'enfants pour Nice, voyage 2^{me} cl. payé.
 Quelques bonnes à tout faire.

Mariage

Homme 40 ans, sérieux, cherche, en vue de mariage, personne catholique, ayant petit avoir. Affaire très discrète. Faire offres : poste restante No 1000, Fribourg.

TEINTURERIE - PRESSING

Criblet, 1 NETTOYAGE

Travail soigné

Repassage de complet, Fr. 2.—

Teintures — Décatisages — Stoppages — Plissages

Jours à la machine

Tél. 15.75

REPASSAGE

Livraisons rapides

Détachage 50 ct. en plus

230-2

SERVICE A DOMICILE

A. Delavy.

la cigarette Maryland 100% de Laurens est.

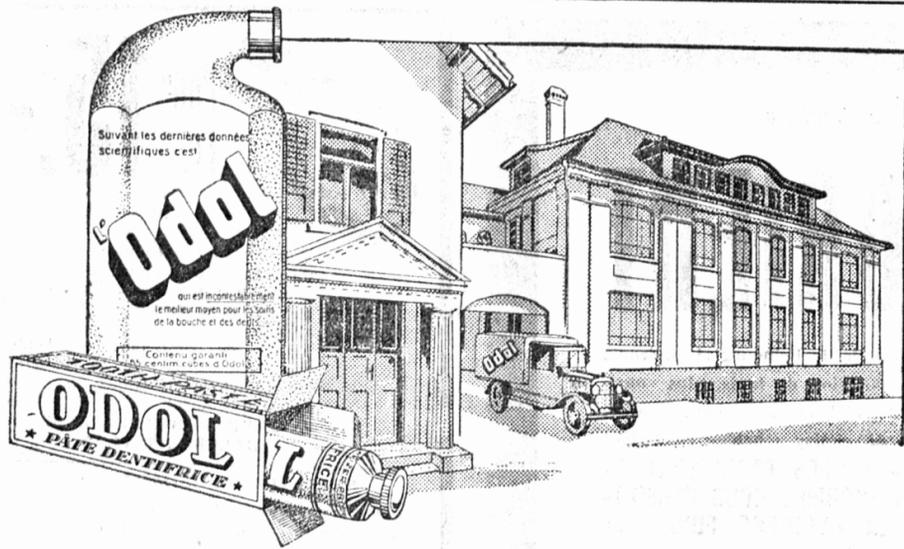


"in-crit-cable"

"in-crit-cable", parce qu'elle contient 100 % de tabac Maryland d'origine...
 "in-crit-cable", parce que cela représente le maximum de qualité possible...

Stella

fumez-la pendant 3 jours!



Etablissement de la Compagnie
ODOL S. A.
à
Goldach - St-Gall

Dans votre intérêt exigez toujours
l'article portant l'avis : **Produit suisse**
Vous aurez alors la certi-
tude de recevoir de la **Qualité suisse**

Dans chaque ménage
SUISSE une machine
à coudre **SUISSE.**
Représentants sérieux
demandés.

Bernina
E. Wassmer S. A.
Fribourg.

Mise de bétail et chédail

Pour cause de cessation de bail, le soussigné vendra en mise publique le **mardi 12 décembre, dès 13 heures**, au domicile de **Schouwey Léon, à Misery** : 2 vaches dont une prêle, une jument. — Chédail : 2 chars à pont, un char de marché, 1 herse, 1 tonneau à purin, chaîne à brouter, boilles à lait, râteau en fer, 1 hache-paille, pompe à purin, colliers de chevaux et de vaches, fourrages et autres objets trop longs à détailler. 15689
Payement comptant.
L'exposant : **Léon Schouwey, Misery.**

Pour les fêtes de fin d'année
SALAMI EXTRA :
Salami du Tessin (à la mode Milanaise), Fr. 4.50 par kg. **Salomelli extra**, 4.60 par kg. **Mortadelle de Bologne**, 3.50 par kg. **Viande des Grisons extra** (séchée), 7.- par kg. **Jambons** (sans os), 6.40 par kg. **Saucisses de porc**, 2.50 par kg., contre remboursement. **Fabrique de Salami CASAGRANDE** Frères, **Pregassona** 1045-1 (Lugano).

Postiches

soit : perruques, nattes chignons, etc.
Adressez vous en toute confiance au
SPECIALISTE
Louis MEHR
posticheur

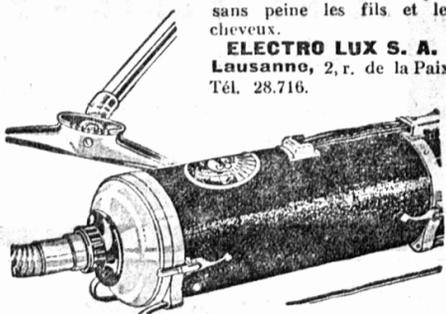
Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle Noir). 121-1

ON DEMANDE
bon jeune
DOMESTIQUE
de campagne

Bonnes références exigées.
Chez
Rohrer Théophile, Corninboeuf, près Bel-faux. 15703



Echangez donc votre aspirateur démodé contre l'appareil unique en son genre
ELECTRO LUX modèle XII l'aspirateur qui satisfait toutes les exigences. Il aspire 2000 litres d'air à la minute, il est silencieux, il tue les mites et leurs oeufs, il assainit l'atmosphère de vos chambres, il aspire sans peine les fils et les cheveux.
ELECTRO LUX S. A. Lausanne, 2, r. de la Paix. Tél. 28.716.



Fils de maréchal

Agé de 27 ans, **maréchal militaire, soudeur à l'autogène**, sachant travailler seul dans tous les travaux concernant la **maréchalerie**. **CHERCHE PLACE** pour **Nouvel-An**, évent. pour diriger un commerce.
S'adresser sous chiffres **P 15712 F**, à **Publicitas, Fribourg.**

Mécanicien

auto est **demandé** pour tout de suite ou à venir. Tournage et permis de conduire sont exigés. Personne pas capable s'abstenir de faire offres. Bons gages.
S'adresser à **Case postale 31, Payerne.**

Grande Occasion

manteau pour monsieur, drap noir, entièrement doublé rat musqué, grand col d'astrakan, taille 48, neuf. Superbe pièce, sera envoyé à condition. Discretion. Ecrire sous chiffres **P 7873 M**, à **Publicitas, Montreux.**

Mise juridique

L'office des faillites du Lac procédera, **samedi, 16 décembre 1933, à 3 heures de l'après-midi**, dans une salle particulière de l'auberge de l'Etoile à Villarepos, à la mise des installations de distribution d'eau potable aux habitants de ce village.

Ces installations, taxées à Fr. 30.000.— ont un rendement approximatif de Fr. 1700.—. Selon décision prise par l'assemblée des créanciers, l'adjudication aura lieu à tout prix.

Une copie du rapport d'expertise contenant tous renseignements sur les installations et leur rentabilité sera adressée sur demande aux intéressés par l'office.

Il s'agit là d'une occasion de placement de capitaux de premier ordre. 15640
Le Préposé.

Avis

Il est encore temps de profiter des prix si avantageux auxquels sont offerts quelques
Lavabos & Chiffonniers
dans la **LIQUIDATION TOTALE**
pour cause de cessation de commerce
Fr. Bopp, ameublements,
Rue du Tir, 8.

Gramophone de table

avec 2 portes et couvercle, grand. 38x43x29 cm. en noyer. Bel et bon appareil suisse ayant été utilisé seulement 1 mois, avec 16 disques. Chants et musique villageoise. Le tout à l'état neuf, ensemble Fr. 45.—. **E. Bouquet, Elsewil, Schmitton** (Fribourg). 15727

MARRONS

verts, de choix, à Fr. 0.26 par kg. **Noix nouvelles**, à Fr. 0.68 par kg.
A. Luini, Export. Arbedo (Tessin). 1204-4

A LOUER

appartement 3 pièces, 4^{me} étage, avenue de Pérolles, confort moderne. 15502
S'adresser à **MM. Perrin et Weck**, r. de Romont, 18

Aimeriez-vous avoir un bon

Cognac - Rhum. - Kirsch - Pruneaux.
Gentiane - Genièvre - Marc. - Lie de qualité ? 77-7
Maison Jos. Baserba Fribourg

Retour d'Orient

GRANDE EXPOSITION DE TAPIS D'ORIENT

Hôtel de la Tête Noire
(Rue de Lausanne, 38)
(Grande salle du rez-de-chaussée)
FRIBOURG

C'est aujourd'hui **lundi 11 décembre** que commence notre grande Exposition de Tapis. Elle durera jusqu'au 16 courant.

De retour d'Orient, nous offrons à l'honorable clientèle de Fribourg et environs l'occasion de profiter sur place de notre grand assortiment et de nos prix très modérés, à la veille des Fêtes de Noël et Nouvel An.

Venez visiter notre immense choix et vous serez convaincus que le moment est encore très favorable pour vous procurer les tapis dont vous avez besoin, aux conditions les plus avantageuses chez un spécialiste.

Voici un aperçu de nos prix actuels :

1. Jordez	302 x 206	125.—	26. Afghan	162 x 102	70.—
2. Killim	250 x 143	40.—	27. Coussin	48 x 54	16.—
3. Mossoul	170 x 97	35.—	28. Killim	205 x 140	25.—
4. Jordez	118 x 60	20.—	29. Jamout Bucara	118 x 85	85.—
5. Heriz	350 x 274	260.—	30. Jordez	167 x 90	30.—
6. Karadjé	284 x 74	45.—	31. Afchar	169 x 115	60.—
7. Afghan	290 x 214	185.—	32. Anatol	157 x 93	50.—
8. Afchar	161 x 130	55.—	33. Kirman	357 x 254	480.—
9. Jordez	330 x 245	180.—	34. Sparta	300 x 208	290.—
10. Beloutch	135 x 85	35.—	35. Jordez	267 x 160	80.—
11. Chiraz	297 x 190	215.—	36. Chiraz	128 x 77	25.—
12. Afghan	155 x 95	57.—	37. Beloutch	144 x 78	36.—
13. Heriz	302 x 220	235.—	38. Täbriz	353 x 242	345.—
14. Jordez	382 x 288	245.—	39. Galerie	431 x 95	145.—
15. Täbriz	170 x 126	75.—	40. Mossoul	173 x 105	40.—
16. Mossoul	180 x 105	40.—	41. Mossoul ancien	217 x 117	90.—
17. Sivas	295 x 210	370.—	42. Heriz	305 x 205	265.—
18. Jordez	310 x 205	135.—	43. Serrebeut	302 x 198	315.—
19. Mossoul ancien	194 x 109	75.—	44. Jordez	281 x 180	105.—
20. Hamedan	127 x 72	30.—	45. Kazak	182 x 111	88.—
21. Chinois	290 x 207	245.—	46. Kirman	75 x 54	30.—
22. Galerie	305 x 89	65.—	47. Täbriz	310 x 195	265.—
23. Jordez	115 x 61	18.—	48. Jastle	95 x 56	17.—
24. Afchar	110 x 93	35.—	49. Afghan	205 x 113	90.—
25. Täbriz	400 x 300	375.—	50. Ispahan	310 x 198	275.—

Ne remettez pas vos achats à plus tard !
Peut-être ne reverrons-nous plus jamais ces prix.
Notre Maison reçoit des commandes livrables dans le plus bref délai.

J. MORI S. A.

Tapis d'Orient - Genève

Le meilleur placement
Le cadeau favori
C'est un Tapis d'Orient
venant de chez Mori !